

2002

Les comptes des communes

synthèse nationale

Cet ouvrage présente les comptes 2002 des communes. Il a été réalisé à partir de l'exploitation exhaustive des comptes de gestion des communes de métropole et d'outre-mer tenus par les comptables du Trésor, receveurs municipaux.

* * *

Le processus de renforcement de la coopération intercommunale engagé depuis 1999 s'est poursuivi en 2002. Près de 3 400 nouvelles communes ont ainsi rejoint un groupement à fiscalité propre : depuis le 1er janvier 2002, 3 communes sur 4 sont membres d'un GFP.

L'année 2002 a été marquée une nouvelle fois par de nombreux transferts d'actifs aux EPCI fiscalisés. Toutefois, contrairement à ce qui avait pu être observé en 2001, ces transferts ont davantage pris la forme de mises à disposition que de cessions en pleine propriété.

Les charges courantes repartent à la hausse en 2002 en raison notamment de la forte croissance des charges de personnel (+4,9%). Les charges financières, en revanche, se réduisent de 8,8%.

Malgré le recul de la taxe professionnelle dans les produits votés, les ressources fiscales des communes continuent à progresser en 2002 : elles s'élèvent en effet à 33,9 milliards d'euros, en hausse de 3% par rapport à l'année précédente.

L'autofinancement marque un repli de 2,4% mais reste élevé (9,5 milliards d'euros).

Les dépenses réelles d'équipement fléchissent de 6,8% en 2002 en raison du ralentissement des programmes de travaux. Le maintien des ressources d'investissement à un niveau très haut permet dès lors aux communes de retrouver une capacité de financement comparable à celle enregistrée en 1999 (1,1 milliard d'euros).

Un tiers seulement de cet excédent de ressources est affecté au désendettement : la dette à moyen et long terme des communes s'établit ainsi à 51 milliards d'euros. Le surplus vient abonder le fonds de roulement et, par voie de conséquence, la trésorerie qui se renforce de plus de 800 millions d'euros.

Ainsi, au 31 décembre 2002, la trésorerie des communes frôle, comme en 2000, les 10 milliards d'euros.

Au delà de ces quelques éléments généraux, je souhaite que cette publication apporte aux lecteurs l'information la plus complète sur les comptes des communes. Mes services, soucieux d'élaborer une base documentaire aussi précise et exhaustive que possible pour l'étude de la situation économique et financière du secteur public local, se tiennent à votre disposition pour répondre à toute demande de précisions complémentaires et prendre en compte toutes suggestions et remarques sur ce document.

Jean Bassères

Directeur général de la comptabilité publique

sommaire

Présentation des communes

L'analyse des comptes des communes en 2002

Analyse du fonctionnement

Analyse de l'investissement

Analyse de l'équilibre financier

Tableaux de synthèse

Les comptes des communes de 1998 à 2002

Les données 2002 par strate démographique

La répartition fonctionnelle des dépenses 2002

L'évolution des comptes des communes par strate

Les communes en comptabilité nationale

Méthodologie et lexique

Méthodologie

Lexique

Présentation des communes

La commune constitue la cellule de base des collectivités publiques européennes. Seul le Portugal connaît un niveau infra-communal : la paroisse. Dans 3 pays de l'Union européenne, l'Autriche, la Finlande et le Luxembourg, la commune est d'ailleurs le seul niveau de collectivité locale.

L'Europe des quinze compte près de 75 000 communes réparties pour l'essentiel en France (36 000), en Allemagne (14 000), en Espagne (8 000), en Italie (8 000) et en Autriche (2 300). Les autres pays européens comptent au plus quelques centaines de communes.

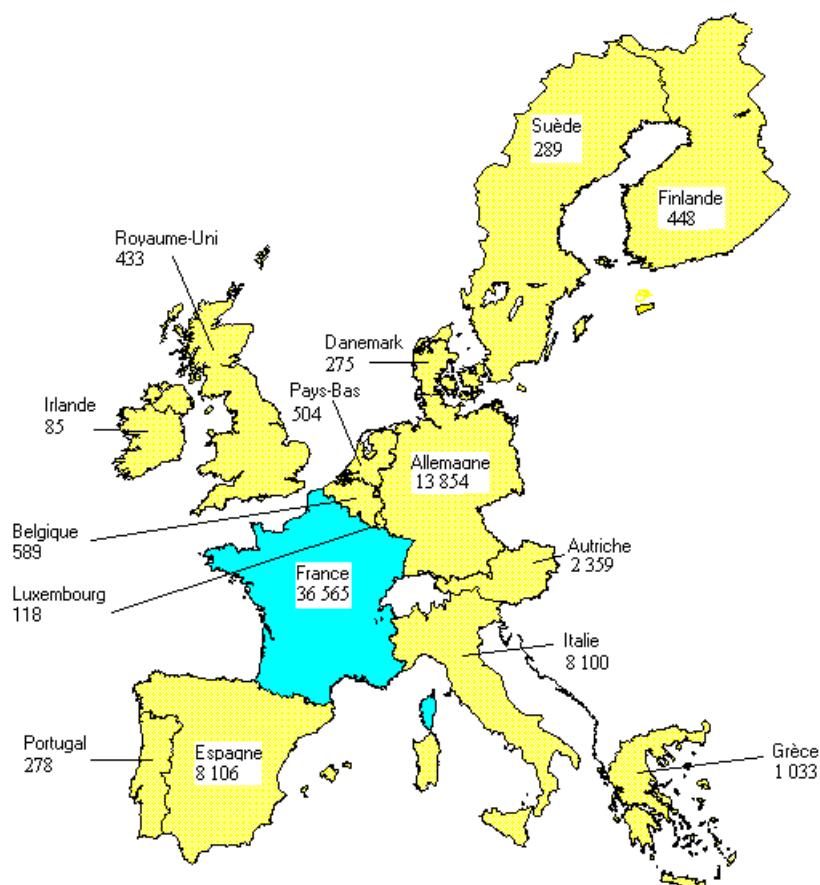
Corollaire de leur nombre très élevé, les communes françaises sont, pour l'essentiel, de toutes petites collectivités : 87% des communes métropolitaines ont moins de 2 000 habitants et ne concentrent qu'un quart de la population totale.

Tous les pays européens se sont trouvés confrontés à un problème de réduction du nombre de communes, la commune traditionnelle étant souvent considérée comme trop petite par ses dimensions territoriales et par sa densité démographique. En effet, sans être partout aussi élevé qu'en France, ce nombre, ne correspondait plus à la répartition de la population.

Plusieurs pays ont entrepris de redessiner la carte communale en procédant à des fusions et en redistribuant les compétences entre les différents niveaux de collectivités.

La réforme menée de 1965 à 1977 en Allemagne, dans l'ancienne république fédérale, a ainsi permis de réduire le nombre de communes de 25 000 à 8 500.

LES COMMUNES DANS L'UNION EUROPEENNE



La réforme territoriale se poursuit dans la partie orientale de l'Allemagne pour diminuer le nombre de petites communes.

La Suède, le Danemark, les Pays-Bas et, plus récemment, la Grèce ont également engagé d'importantes opérations de fusion qui ont abouti à la réduction du nombre de communes dans des proportions significatives.

Contrairement à un pays comme les Pays-Bas où le Parlement a le pouvoir de supprimer certaines communes et d'en créer de nouvelles, la France a préféré la voie de la fusion volontaire, à l'initiative des intéressés. La loi de 1971 visant à favoriser les fusions et regroupements de communes n'a eu toutefois que des effets très limités et même parfois réversibles, certaines communes fusionnées s'étant séparées par la suite. De même, la campagne de fusion de communes lancée au Luxembourg en 1972 s'est soldée par un échec.

La France a finalement préféré adopter une autre démarche consistant à encourager la collaboration entre les collectivités, cette collaboration pouvant aller jusqu'à la création de personnes morales distinctes, syndicats de communes, communautés urbaines, communautés de communes, communautés de villes, etc.

Plusieurs textes législatifs prévoyant la création de groupements intercommunaux sous la forme d'établissements publics ont ainsi entrepris de favoriser le développement de l'intercommunalité sur le territoire français.

La dernière loi, en date du 12 juillet 1999, dite « loi Chevènement » vise à renforcer et rationaliser la coopération intercommunale, sans remettre toutefois en cause l'institution communale, base de l'exercice des compétences décentralisées, et en continuant d'exclure toute tutelle d'une collectivité sur une autre.

Recensement de 1999 (réactualisé des recensements complémentaires)

	Population (avec doubles comptes *)		Communes	
	Nombre	%	Nombre	%
MOINS DE 10 000 HABITANTS	30 487 606	50,7%	35 687	97,6%
moins de 250 habitants	1 790 003	3,0%	12 984	35,5%
de 250 à moins de 500 habitants	2 847 710	4,7%	7 998	21,9%
de 500 à moins de 2 000 habitants	10 525 701	17,5%	10 925	29,9%
de 2 000 à moins de 3 500 habitants	5 226 833	8,7%	1 997	5,5%
de 3 500 à moins de 5 000 habitants	3 386 338	5,6%	811	2,2%
de 5 000 à moins de 10 000 habitants	6 711 021	11,2%	972	2,7%
DE 10 000 A MOINS DE 20 000 HABITANTS	6 504 204	10,8%	466	1,3%
DE 20 000 A MOINS DE 50 000 HABITANTS	9 111 333	15,2%	300	0,8%
DE 50 000 A MOINS DE 100 000 HABITANTS	4 933 535	8,2%	76	0,2%
100 000 HABITANTS ET PLUS (hors Paris)	6 918 422	11,5%	35	0,1%
PARIS	2 147 857	3,6%	1	
TOTAL METROPOLE	60 102 957	100,0%	36 565	100,0%
DOM de moins de 10 000 habitants	285 123	16,9%	67	58,8%
DOM de 10 000 habitants et plus	1 406 485	83,1%	47	41,2%
TOTAL DOM	1 691 608	100,0%	114	100,0%
TOTAL METROPOLE + DOM	61 794 565	100,0%	36 679	100,0%

* La population avec doubles comptes comprend les personnes qui ont leur résidence personnelle dans la commune ainsi que les personnes vivant dans un établissement de la commune (militaires logés dans les casernes, élèves internes des lycées, par exemple) mais ayant leur résidence personnelle dans une autre commune.

Le cadre juridique et financier de cette loi a favorisé l'adhésion d'un nombre croissant de communes à des structures intercommunales et conduit de nombreux groupements à opter pour le régime de la taxe professionnelle unique (TPU).

Le processus de renforcement de la coopération intercommunale engagé depuis 1999 s'est poursuivi en 2002. Près de 3 400 nouvelles communes ont ainsi rejoint un groupement à fiscalité propre : depuis le 1^{er} janvier 2002, 3 communes sur 4 sont membres d'un GFP.

La communauté d'agglomération est un nouveau type de GFP créé par la loi du 12 juillet 1999, appliquant obligatoirement le régime fiscal de la taxe professionnelle unique.

Elle regroupe plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centres de 15 000 habitants. Toutefois, ce seuil géographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu de département.

Près de 25 000 communes, essentiellement rurales, regroupant 36% de la population, adhèrent à une communauté de communes.

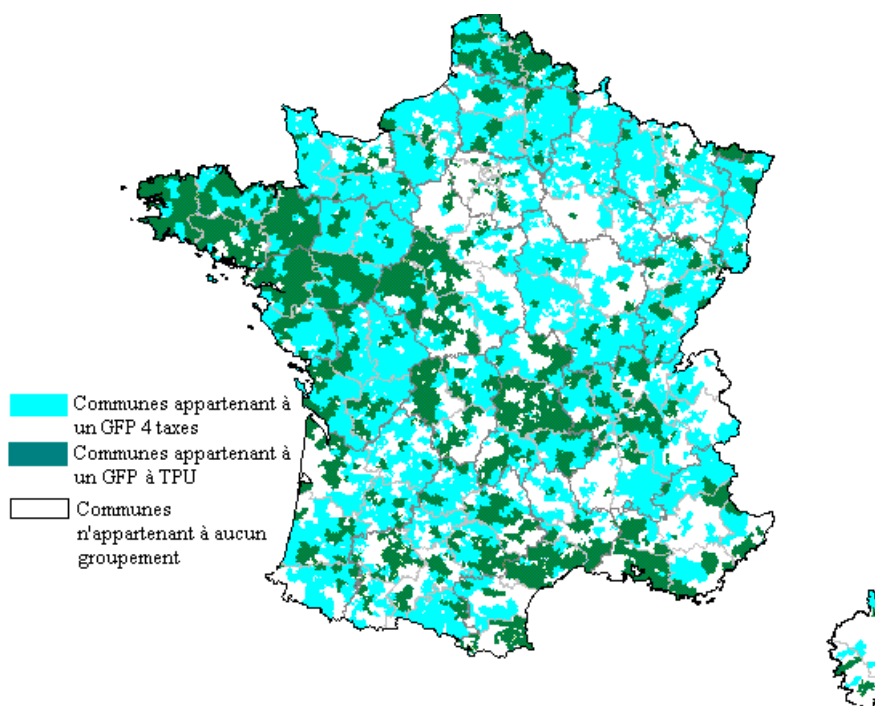
Le succès de la communauté d'agglomération s'amplifie encore en 2002 : près de 2 000 communes, regroupant plus d'un quart de la population, sont intégrées à ce nouveau type de groupement.

L'année 2002 a vu disparaître les districts. Les trois-quarts des communes membres de ce type de GFP ont rejoint une communauté de communes 4 taxes.

Si la proportion de communes intégrées à une structure intercommunale reste limitée en Corse (26%) et en Ile-de-France (33%), elle est particulièrement forte dans le nord et l'ouest de la France (plus de 90%). A noter que les groupements des régions Nord-Pas-de-Calais et Bretagne ont opté majoritairement pour le régime de la taxe professionnelle unique.

La situation dans les départements d'outre-mer est également contrastée : alors qu'en Martinique et à la Réunion, 100% des communes sont membres d'un GFP, la proportion est de 64% en Guyane et 35% seulement en Guadeloupe.

Les communes au 1^{er} janvier 2002



L'analyse des comptes
des communes

en 2002

Analyse du fonctionnement

Les charges courantes repartent à la hausse

Le total des charges de fonctionnement des communes en 2002 s'élève à 55,6 milliards d'euros, en retrait de 1,3% par rapport à l'année précédente.

L'année 2002 a été marquée une nouvelle fois par de nombreux transferts d'actifs aux EPCI fiscalisés. Toutefois, contrairement à ce qui avait pu être observé en 2001, ces transferts ont davantage pris la forme de mises à disposition que de cessions en pleine propriété, ce qui en diminue l'impact sur les charges et les produits exceptionnels dont les masses avaient doublé en 2001.

Le total des produits de fonctionnement qui atteint 63,6 milliards d'euros en 2002 enregistre parallèlement et, pour les mêmes raisons, un recul de 1,2%.

La hausse des **charges réelles** de fonctionnement s'élève à 3,6%, contre + 1,5% en 2001.

Les **produits réels** de fonctionnement augmentent de 2,6% en 2002, soit 1 point de moins que les charges réelles.

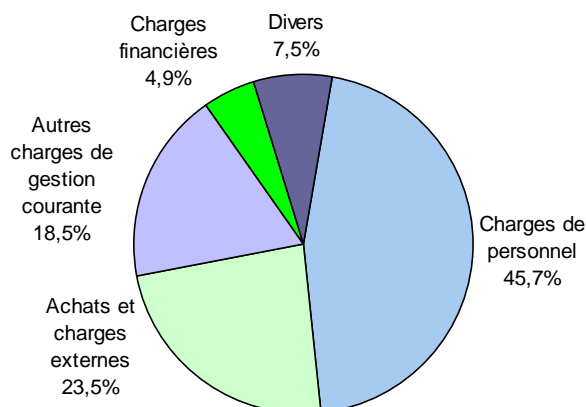
La croissance des charges de personnel s'accélère en 2002

Les **charges de personnel** occupent une place prépondérante dans le budget des communes. Les dépenses engagées à ce titre en 2002 s'élèvent en effet à 25,4 milliards d'euros, soit 45,7% du total des charges de fonctionnement.

La croissance des charges de personnel, relativement modérée depuis deux ans (+ 3,6% en 2000,+ 3,8% en 2001) s'accélère en 2002 : + 4,9%.

Ce sont toutefois les petites communes qui tirent la moyenne vers le haut avec un taux de progression supérieur à 10%. L'augmentation reste élevée dans les communes de 500 à 3 500 habitants (+ 8,4%) mais tend à se réduire dans les grandes collectivités. Ainsi, les villes de plus de 50 000 habitants ont-elles contenu la hausse autour de 3% environ. Comme l'année précédente, les transferts de personnels communaux vers les groupements à fiscalité propre dans le cadre des transferts de compétences aux EPCI ont en effet limité la progression des charges de personnel.

Structure des charges 2002
55,6 milliards d'euros



La croissance accélérée de ce poste en 2002 est due notamment à :

- la revalorisation du point d'indice de la fonction publique (+ 0,6% au 1er mars 2002 et + 0,7% au 1er décembre 2002) ;
- l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT) ;
- le recrutement de nouveaux emplois jeunes : les dépenses engagées à ce titre (hors charges sociales) s'élèvent à 477 millions d'euros en 2002, soit 5,6% de plus que l'année précédente.

Les **achats et charges externes** dont le niveau s'était stabilisé en 2001 repartent à la hausse : + 5,1% dépassant ainsi les 13 milliards d'euros en 2002, soit près d'un quart du total des charges de fonctionnement. Les deux plus gros postes de charges, à savoir les achats non stockés de matières et fournitures et les dépenses d'entretien et réparation progressent tous deux de 4,8%. Plusieurs catégories spécifiques de charges enregistrent une croissance de l'ordre de 10% : les achats d'études, locations, primes d'assurance, frais de publicité, publications, relations publiques, frais postaux et de télécommunications.

L'évolution globale des achats et charges externes est constatée notamment dans les très petites communes de moins de 500 habitants (+ 5,6%). Les communes moyennes de 500 à 10 000 habitants enregistrent une hausse plus significative (de + 7% à + 9% en moyenne). A l'inverse, la progression de ce poste est nettement plus réduite dans les communes de plus de 10 000 habitants (de 2,8% à 3,5% en moyenne) en raison notamment des transferts d'actifs aux EPCI en 2001 qui

viennent alléger les dépenses d'entretien et de réparation dans les budgets communaux.

Les **autres charges de gestion courante** représentent 18,5% du total des charges de fonctionnement.

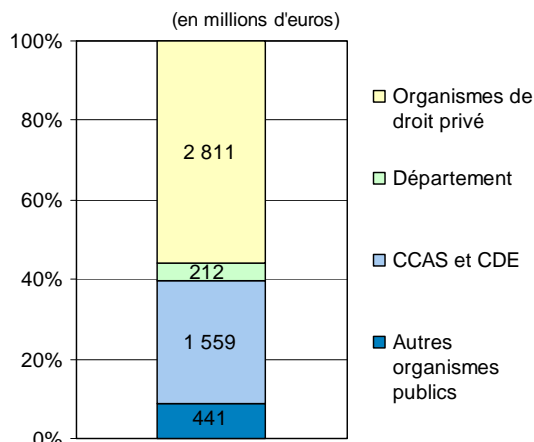
Ce poste s'élève à 10,3 milliards d'euros, en augmentation de 2,2% par rapport à 2001 ; il regroupe trois types de charges : les contingents et participations obligatoires, les subventions versées et les autres charges courantes non financières.

Les contingents et participations obligatoires s'établissent à 3,4 milliards d'euros, soit + 8,1%.

Depuis la suppression des contingents communaux d'aide sociale, hormis quelques opérations résiduelles de régularisation, seule la ville de Paris¹ continue à enregistrer des dépenses au titre de l'aide sociale au profit du département, les autres départements percevant directement cette ressource par le biais de la DGF.

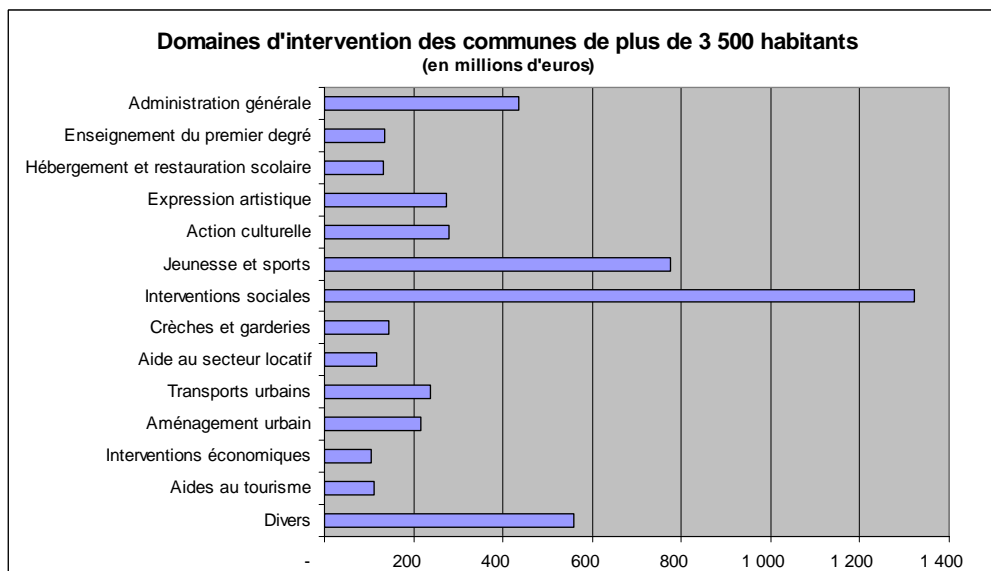
Les communes ont versé 5 milliards d'euros de subventions de fonctionnement en 2002, soit un peu moins que l'année précédente. Plus de la moitié de ces subventions bénéficie à des organismes de droit privé, près d'un tiers aux centres communaux d'action sociale et aux caisses des écoles, le reste étant attribué aux départements et à d'autres collectivités et organismes publics.

Structure des subventions de fonctionnement versées par les communes en 2002



Le volume des subventions d'investissement versées par les communes en 2002, en léger recul également, est beaucoup plus modeste : 564 millions d'euros.

L'histogramme ci-dessous qui analyse la destination des subventions versées par les communes de plus de 3 500 habitants met en évidence l'action sociale comme domaine privilégié d'intervention des communes. Les domaines de la jeunesse et des sports ainsi que la culture sont eux aussi largement subventionnés par les communes.



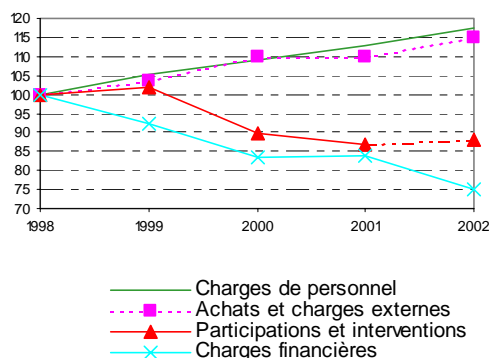
¹ Les dispositions des articles L. 2334-7-2 et L. 3334-7-1 ne sont pas applicables à Paris. Le Conseil de Paris fixe les conditions financières de la suppression de la participation de la commune aux dépenses d'aide sociale et de santé du département (article L. 3413-2 du CGCT).

Après plusieurs années consécutives de baisse, le niveau des **charges financières** s'était stabilisé en 2001. Celles-ci marquent un nouveau repli de 8,8% en 2002.

Cette évolution, liée à la baisse des taux d'intérêts amorcée à la fin de l'année 2001, s'est trouvée amplifiée par la réduction de la dette à moyen et long terme des communes en 2001 consécutive au transfert aux GFP d'une partie des actifs communaux et des emprunts y afférents.

La baisse qui peut être observée dans toutes les strates de communes s'accroît en fonction de la taille démographique des collectivités : elle s'échelonne ainsi de - 4,9% dans les communes de moins de 500 habitants à -14,5% dans les communes de plus de 100 000 habitants.

**Evolution des charges courantes
(base 100 en 1998)**



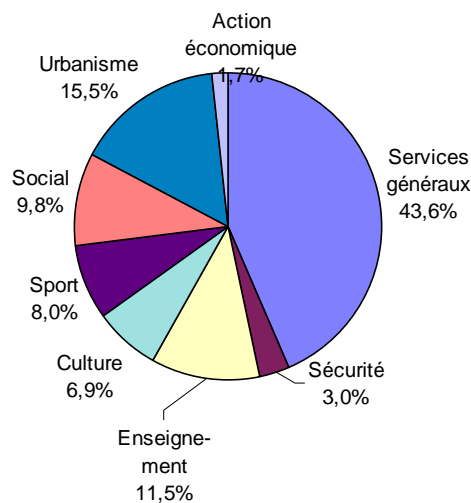
Sur la période 1998-2002 les charges de personnel ont progressé au rythme de + 4,4% par an, en moyenne, sous l'effet notamment du GVT, des revalorisations salariales et d'une participation active des communes au dispositif emplois-jeunes. Les achats et charges externes ont dans le même temps augmenté de 3,7% par an, soit un taux supérieur de plus de 2 points à l'indice INSEE des prix à la consommation.

A l'inverse, les charges liées aux participations et subventions ont eu tendance à se réduire : - 3,2% en rythme moyen annuel. La baisse la plus spectaculaire reste celle des charges financières (-6,3% par an). Elle a permis aux communes d'économiser 800 millions d'euros sur 5 ans.

Analyse fonctionnelle

L'analyse des charges de fonctionnement peut être affinée dans les communes de plus de 3 500 habitants qui présentent leur budget à la fois par nature et par fonction.

**Répartition fonctionnelle
des charges de fonctionnement**



Les services généraux absorbent 43,6% des crédits de fonctionnement, soit 17,5 milliards d'euros en 2002.

L'urbanisme est l'un des domaines privilégiés de compétence des communes : l'aménagement et les services urbains sont ainsi les plus fortement dotés (6,2 milliards d'euros, soit 15,5% du total des charges).

La collecte et le traitement des ordures ménagères mobilisent plus de 20% des crédits (1,3 milliard d'euros). Les dépenses liées à l'entretien des espaces verts urbains, constituées aux deux-tiers par des charges de personnel, arrivent en 2^{ème} position (1,2 milliard d'euros), suivies de la voirie communale et des routes (910 millions d'euros). Les enveloppes allouées à la propreté urbaine et à l'éclairage public s'élèvent chacune à environ 500 millions d'euros. A noter que les dépenses consacrées à l'environnement sont comparativement beaucoup plus faibles (123 millions d'euros).

La fonction « Enseignement-formation » (11,5%) est dotée de 4,6 milliards d'euros, la moitié étant attribuée directement aux écoles primaires. L'action sociale (9,8%) occupe également une place essentielle dans le budget de fonctionnement des communes. Elle s'exprime notamment par le biais des CCAS et Caisses des Ecoles qui ont été subventionnés par les communes en 2002 à hauteur de 1,6 milliard d'euros.

Les ressources fiscales des communes continuent à progresser

Malgré le recul de la taxe professionnelle, les **ressources fiscales** des communes continuent à progresser en 2002 : elles s'élèvent en effet à 33,9 milliards d'euros, en hausse globale de 3% par rapport à l'année précédente.

Le produit des **impôts locaux** votés par les municipalités marque pourtant un repli de 3,1% en 2002 : il passe en effet de 24,2 à 23,4 milliards d'euros.

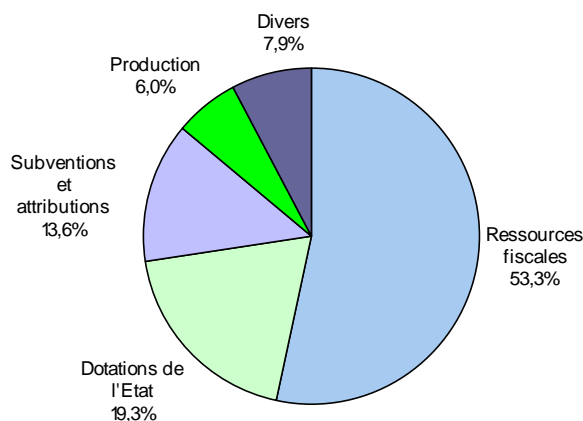
Comme les années précédentes, cette évolution trouve son origine dans le recul de la taxe professionnelle imputable à la conjonction de deux facteurs :

- en premier lieu, la poursuite de la réforme de la taxe professionnelle instaurée par la loi de finances pour 1999, qui entre dans sa 4^{ème} année d'application.

Depuis 1999, la part « salaires » dans la base d'imposition de la taxe professionnelle fait l'objet d'un abattement fixe par contribuable et par commune selon un processus visant à la suppression totale de cette part en 2003. Le montant de cet abattement est passé de 152 449 € en 2001 à 914 694 € en 2002.

Toutefois, la perte de recette fiscale consécutive à la réforme donne lieu à une dotation de compensation, laquelle sera intégrée à la DGF à partir de 2004.

Structure des produits 2002
63,4 milliards d'euros



- en second lieu, l'impact de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale qui a conduit de nombreux groupements à opter pour le régime de la taxe professionnelle unique.

En 2002, 3 358 communes supplémentaires ayant perçu en 2001 un produit global de 1,6 milliard d'euros au titre de la taxe professionnelle, sont désormais soumises au régime de la taxe professionnelle unique (TPU).

Sur ces 3 358 communes, 1 168 n'appartenaient à aucun groupement fiscalisé en 2001, 1 712 communes appartenaient à une communauté de communes 4 taxes, 350 communes à un district 4 taxes et 128 communes à une communauté urbaine 4 taxes.

Communes ayant adhéré en 2002 à un groupement à taxe professionnelle unique *

Situation en 2001		produit TP (en millions d'euros)	Nombre de communes en 2002	Groupement à fiscalité propre 2002
Ventilation des communes				
247	hors GFP	401	531	communautés d'agglomération
139	communautés de communes	156		
145	districts	286		
531	total	843		
916	hors GFP	209	2 694	communautés de communes
1 573	communautés de communes	160		
205	districts	44		
2 694	total	413		
5	hors GFP	0,3	133	communautés urbaines
128	communautés urbaines	368		
133	total	368		
3 358	Total général	1 624	3 358	

* Sources : Direction Générale des Impôts
Direction Générale des Collectivités Locales

Les communautés d'agglomération, qui comptent 531 communes de plus qu'en 2001, bénéficient de la moitié des transferts financiers opérés lors du passage des communes au régime de la taxe professionnelle unique.

Depuis 1999, les deux facteurs précités (réforme de la taxe professionnelle et extension du régime fiscal de TPU) ont bouleversé la structure de la fiscalité directe. La taxe professionnelle qui représentait alors 44,6% du total des impositions directes votées par les communes a vu sa part s'éroder au fil des ans : elle ne pèse plus que 26% en 2002, se trouvant reléguée à la 3^{ème} place derrière le foncier bâti (39,1%) et la taxe d'habitation (31,8%). Seule la part du foncier non bâti reste beaucoup plus modeste (3,1%).

Ce constat qui s'applique aux produits fiscaux **votés** par les communes, doit toutefois être relativisé par le fait qu'une partie de la taxe professionnelle transférée aux EPCI est reversée aux communes membres.

Certes, le régime de la taxe professionnelle unique conduit les communes à transférer aux groupements l'intégralité des recettes de taxe professionnelle, les communes continuant de percevoir les seuls impôts ménages. Mais les groupements reversent aux communes une attribution de compensation égale au produit de la taxe professionnelle (perçu avant le passage en TPU), diminué du montant des charges transférées.

En outre, les communes peuvent, dans certains cas, bénéficier d'une dotation de solidarité communautaire. Cette dotation prend notamment en compte la population, le potentiel fiscal et les charges des communes membres.

La croissance des ressources fiscales des communes en 2002 s'explique ainsi en premier lieu par la forte progression de la **fiscalité reversée** aux communes par les GFP, qui passe de 3,6 à 5,5 milliards d'euros en 2002, soit un bond de 54,6%.

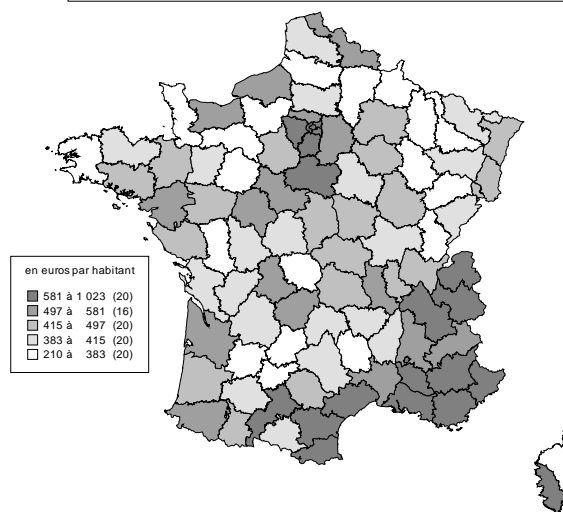
A noter que la dotation de solidarité communautaire représente 604 millions d'euros en 2002, soit 11% du total des reversements, compensant presque à elle seule la baisse des impôts locaux enregistrée en 2002.

Il convient de souligner par ailleurs que le dynamisme des bases d'imposition dont ont bénéficié les collectivités locales en 2002, conjugué à la hausse des taux pratiquée sur les impôts ménages par de nombreuses municipalités, a permis de limiter l'ampleur de cette baisse en maintenant les produits votés à un niveau élevé.

Ainsi, en 2002, en dépit des différentes réformes liées à la taxe professionnelle, les ressources fiscales continuent de représenter plus de la moitié des produits de fonctionnement des communes (53,3%).

La carte ci-dessous illustre néanmoins les disparités de ressources fiscales (en euros par habitant) sur le territoire national.

LES RESSOURCES FISCALES DES COMMUNES EN 2002



Les **dotations de l'État** qui représentent 19,3% des produits de fonctionnement atteignent 12,3 milliards d'euros, en hausse de 2,5% par rapport à 2001.

Le contrat de croissance et de solidarité institué par l'article 57 de la loi de finances pour 1999 pour la période 1999-2001 a été prorogé en 2002. Les principaux concours de l'État continuent donc à progresser en fonction d'un indice composé du taux d'évolution des prix à la consommation (hors tabac) et d'une fraction du taux de croissance du PIB en volume (33% en 2002).

La dotation globale de fonctionnement des communes s'élève à 11,9 milliards d'euros en 2002, soit + 2,4%.

La dotation de solidarité urbaine (592 millions d'euros) et la dotation de solidarité rurale (384 millions d'euros) ont chacune fait l'objet d'une majoration exceptionnelle en 2002.

La dotation de solidarité rurale comprend une part attribuée aux bourgs-centres, destinée à compenser les charges de centralité de ces communes, et une part destinée à la péréquation pour les petites communes ayant de faibles ressources fiscales.

Les **subventions et participations** se situent quasiment au même niveau que l'année précédente (2,7 milliards d'euros).

Les **autres attributions** (de péréquation et de compensation notamment) augmentent de 3,4%. La *dotation de compensation de la taxe professionnelle* (DCTP) qui constitue la variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État s'élève à 3,3 milliards d'euros, en hausse de 6,4% par rapport à 2001.

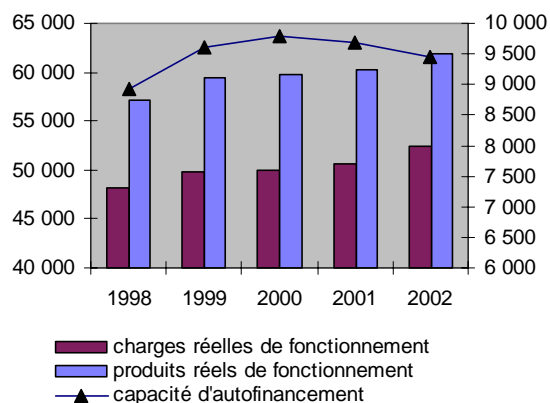
La suppression progressive de la part "salaires" dans l'assiette de la taxe professionnelle donne lieu à une compensation de 2,2 milliards d'euros, contre 1,9 milliard d'euros l'année précédente.

L'autofinancement poursuit son repli : - 2,4%

Le résultat net de fonctionnement qui avait régressé de 2,9% en 2001 s'effrite à nouveau en 2002 : -0,9%.

Le ralentissement de la croissance des produits réels de fonctionnement par rapport à celle des charges, dynamisées en 2002 par les achats et charges externes et les charges de personnel, vient réduire le volume de l'autofinancement qui passe de 9,7 à 9,5 milliards d'euros, marquant en 2002 un nouveau repli de 2,4%.

Evolution de l'autofinancement de 1998 à 2002 (en millions d'euros)



Analyse de l'investissement

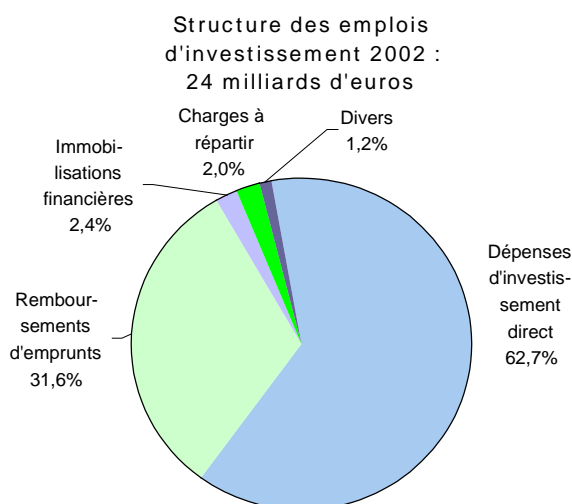
L'investissement des communes fléchit en 2002...

L'effort d'équipement des communes était resté assez soutenu en 2001 malgré un contexte électoral peu favorable au lancement de nouvelles opérations.

En 2002 l'investissement direct fléchit de 6,8% : il s'élève à 15 milliards d'euros, soit 62,7% du total des dépenses réelles d'investissement.

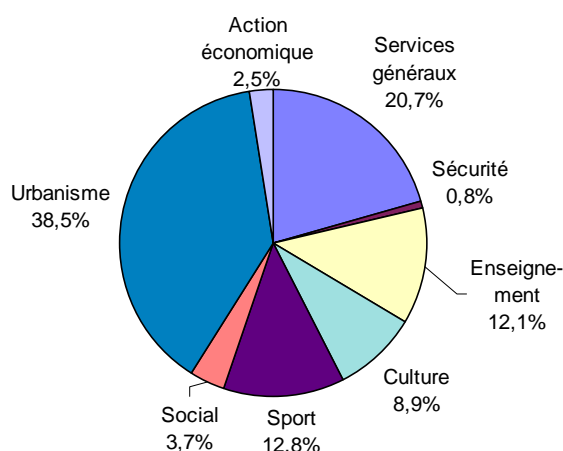
Avec la mise en place des nouvelles équipes municipales, l'année 2002 apparaît comme une année de transition : en effet, comme en 1996, année postélectorale, ce sont les programmes de travaux (9,9 milliards d'euros), en recul de 15,3% par rapport à l'année précédente, qui expliquent la baisse de l'investissement. Dans le même temps les acquisitions de biens d'équipement (4,9 milliards d'euros) marquent au contraire une progression de 15,2%. Une fois finalisés les nouveaux projets d'investissement, les dépenses devraient donc repartir à la hausse : les obligations s'imposant aux communes dans le cadre de la loi SRU en matière d'urbanisme et de construction de logements sociaux ainsi que dans le domaine de l'environnement et du développement durable devraient en effet soutenir le niveau d'investissement dans les années à venir.

Toutes les strates de collectivités voient leur niveau d'investissement régresser globalement en 2002. Toutefois l'ampleur de la baisse est plus marquée dans les communes de 50 000 à 100 000 habitants (- 14,9%) ; elle reste limitée en revanche dans les villes de plus de 100 000 habitants (-1,3%).



Comme pour la section de fonctionnement, la fonction 8 « Aménagement et services urbains, environnement » occupe une place prépondérante dans le budget d'investissement des communes de plus de 3 500 habitants. Elle représente en effet 3,7 milliards d'euros, soit 38,5% du total des dépenses d'équipement.

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement



L'essentiel de ces dépenses, lié à l'aménagement urbain, se concentre sur la voirie communale et les routes (1,4 milliard d'euros) et les autres opérations d'aménagement urbain (1,1 milliard d'euros). Le budget consacré aux espaces verts urbains (297 millions d'euros) et à l'éclairage public (218 millions d'euros) est comparativement plus faible.

En 2002, les communes ont également investi 2,4 milliards d'euros en faveur de la jeunesse et des sports (12,8%) et de l'enseignement (12,1%), 911 millions d'euros étant notamment alloués aux écoles primaires.

Après avoir augmenté de 5,7% en 2001 le volume des **remboursements d'emprunts** se stabilise en 2002 à 7,6 milliards d'euros, soit 31,6% du total des emplois d'investissement.

Toutefois, comme les années précédentes, on note une forte progression des remboursements d'emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (+22,7%) qui atteignent près d'1,5 milliard d'euros. Une partie seulement de ces remboursements se rapporte effectivement à des emprunts à moyen et long terme. Le reste

correspond à des mouvements d'allers-retours sur le compte au Trésor visant à optimiser la gestion de trésorerie.

Le volume des opérations de refinancement de dette qui s'était sensiblement réduit en 2001 (378 millions d'euros) retrouve le niveau qu'il avait en 2000 : 588 millions d'euros.

Ces deux phénomènes mettent en évidence la politique de gestion active de la dette menée par de nombreuses municipalités, en particulier dans les grandes villes, et qui se traduit par une réduction quasi constante des charges financières pesant sur leur budget de fonctionnement.

Les **immobilisations financières** (575 millions d'euros) qui avaient enregistré un bond spectaculaire en 2001 lié au transfert d'une partie des actifs communaux aux GFP, retrouvent en 2002 un niveau comparable aux années antérieures.

... mais les ressources d'investissement restent élevées

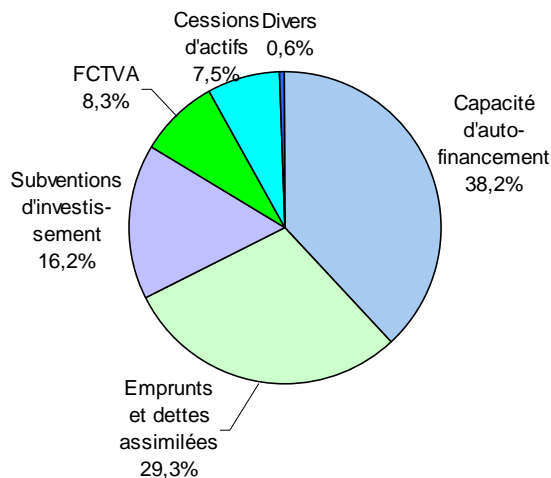
Les ressources réelles d'investissement, en progression constante depuis 1999, marquent un léger recul en 2002 (-2,2%). Leur volume reste toutefois élevé : 24,8 milliards d'euros.

Pour financer leurs dépenses d'équipement les communes disposent de la **capacité d'auto-financement** dégagée par la section de fonctionnement (excédent des produits réels sur les charges réelles). En repli de 2,4% par rapport à 2001, cette dernière atteint néanmoins 9,5 milliards d'euros, soit 38,2% du total des ressources d'investissement.

Autre moyen de financement interne, le produit des **cessions ou réductions de l'actif immobilisé** s'élève à 1,9 milliard d'euros en 2002. Le volume de ces opérations s'était trouvé majoré en 2001 du fait de l'intégration, comme produit de cession, de la valeur des emprunts correspondant aux actifs transférés aux GFP. Il retrouve un niveau « normal » en 2002 (7,5% des ressources d'investissement).

Le niveau des **subventions d'investissement** est stable par rapport à 2001 (4 milliards d'euros). Le **fonds de compensation de la TVA** en revanche qui correspond aux restitutions au titre de la TVA acquittée par les communes sur les investissements réalisés en N-2, répercute le dynamisme de l'investissement direct en 2000 et dépasse ainsi les 2 milliards d'euros, soit une progression de 11%.

Structure des ressources d'investissement 2002 : 24,8 milliards d'euros



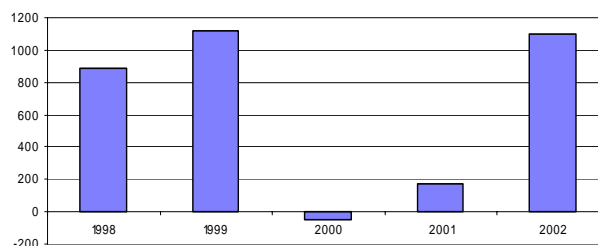
Depuis 1982, les collectivités locales françaises bénéficient d'un régime souple en matière d'emprunts bancaires ou obligataires. Toutefois l'emprunt à moyen et long terme est exclusivement destiné au financement des investissements.

En 2002 les communes ont mobilisé des **emprunts** nouveaux à hauteur de 7,2 milliards d'euros, dont 1,6 milliard d'emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie.

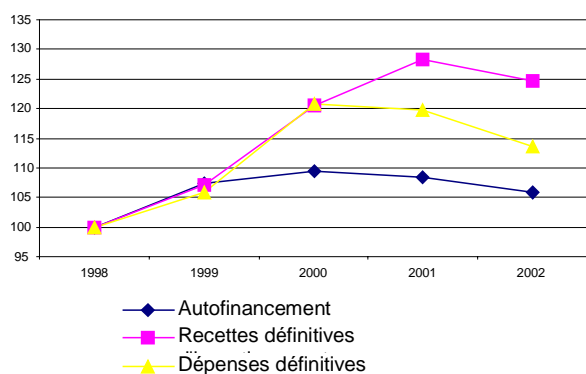
Les communes accroissent leur capacité de financement en 2002

Le maintien d'un niveau élevé de ressources d'investissement alors que dans le même temps les dépenses d'équipement marquent un recul de 6,8% permet aux communes d'accroître de façon substantielle leur capacité de financement en 2002. Celle-ci atteint 1,1 milliard d'euros, soit un niveau équivalent à celui enregistré en 1999.

Evolution de la capacité de financement des communes de 1998 à 2002 (en millions d'euros)



**Evolution des dépenses et recettes
d'investissement hors opérations financières**
(base 100 en 1998)



Au début de la période 1998-2002 le montant très élevé de la capacité de financement des communes était directement corrélé à la progression de l'autofinancement. En 2002, c'est la baisse des dépenses définitives, due au recul de l'investissement direct, qui génère un excédent de ressources supérieur à 1 milliard d'euros.

Un tiers seulement de la capacité de financement est affecté au désendettement (351 millions d'euros), le surplus venant abonder le fonds de roulement (743 millions d'euros).

Evolution de la capacité de financement des communes (en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
Fonctionnement					
Produits réels de fonctionnement (p)	57 177	59 420	59 694	60 337	61 910
Charges réelles de fonctionnement (c)	48 242	49 813	49 909	50 649	52 457
Capacité d'autofinancement (a)	8 935	9 606	9 785	9 688	9 453
Investissement					
Recettes définitives d'investissement (r)	5 939	6 362	7 209	7 774	7 488
Dépenses définitives d'investissement (d)	14 029	14 863	17 064	16 900	15 845
Variation d'immobilisations financières (v)	42	19	20	-386	-1
Besoin de financement (d-a-r-v) (1)	-	-	51	-	-
Capacité de financement (r+a+v-d) (2)	887	1 124	-	176	1 095
Couverture du besoin de financement					
Variation de dettes à long et moyen terme			18		
Variation du fonds de roulement			-33		
Emploi de la capacité de financement					
Variation de dettes à long et moyen terme	-633	-252		-255	-351
Variation du fonds de roulement	253	872		-79	743

(1) si emplois > ressources (hors dette)

(2) si emplois < ressources (hors dette)

Analyse de l'équilibre financier

Le fonds de roulement augmente à nouveau en 2002

Le fonds de roulement des communes s'élève à 7,4 milliards d'euros au 31 décembre 2002.

Le fonds de roulement correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables du bilan. Il vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

Après s'être stabilisé en 2000 et 2001, le fonds de roulement augmente donc à nouveau en 2002, les ressources stables (+5,2%) ayant progressé plus vite que l'actif immobilisé brut (+5,1%). Cette hausse est particulièrement forte puisqu'elle atteint 11,1%, soit 743 millions d'euros en volume.

Les ressources stables sont constituées des capitaux propres, des amortissements et provisions, et des dettes financières. Les emplois stables correspondent à l'actif immobilisé brut.

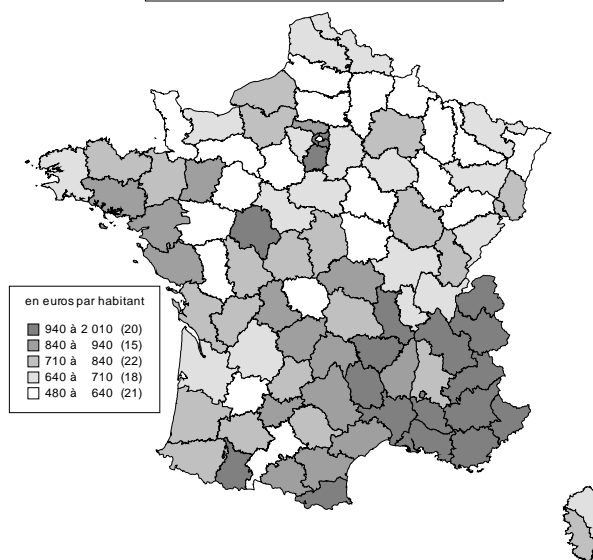
Le fonds de roulement permet de faire face à 35 jours de dépenses.

Bilan fonctionnel simplifié des communes
au 31 décembre 2002

Actif immobilisé brut 300,1 MdE	Ressources stables 307,5 MdE
Fonds de roulement 7,4 MdE	
Créances d'exploitation 3,4 MdE	Dettes d'exploitation 5,2 MdE
Ressource en fonds de roulement d'exploitation 1,8 MdE	
Créances diverses 1,2 MdE	Dettes diverses 2,0 MdE
Ressource en fonds de roulement hors exploitation 0,8 MdE	
Trésorerie active 10,6 MdE	Trésorerie passive 0,6 MdE
	Trésorerie 10,0 MdE

(MdE = milliard d'euros)

LA DETTE DES COMMUNES EN 2002



La dette à moyen et long terme passe de 51,1 à 50,8 milliards d'euros, soit -0,7%. Les communes se désendettent à nouveau en 2002 de 351 millions.

Le ratio moyen d'endettement, exprimé en euros par habitant, passe de 829 à 822 euros.

D'une manière générale, ce ratio varie proportionnellement à la taille démographique de la commune. Deux exceptions sont néanmoins à signaler : les communes des DOM ainsi que la ville de Paris où le ratio d'endettement est nettement plus faible que dans les communes de même catégorie.

Le ratio dette/capacité d'autofinancement (exprimé en nombre d'années) est quasiment stable : 5,4.

Comme l'illustre la carte ci-dessus, le niveau d'endettement n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire : ce sont les communes du Sud-Est qui, en moyenne, présentent les ratios les plus élevés de dette en euros par habitant.

Le besoin en fonds de roulement des communes est négatif, le montant des dettes à court terme étant supérieur à celui des créances à court terme.

Il s'analyse dès lors non comme un besoin, mais comme une ressource en fonds de roulement.

La trésorerie des communes frôle à nouveau la barre des 10 milliards d'euros

La trésorerie est égale à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Le renforcement significatif du fonds de roulement en 2002 se répercute directement sur le niveau de la **trésorerie** des communes au 31 décembre qui, comme en 2000, frôle à nouveau la barre des 10 milliards d'euros, soit une hausse de 9,2%.

Solde moyen du compte au Trésor des communes

	(en millions d'euros)		
	2001	2002	variation
janvier	8 973	8 583	-390
février	8 193	7 891	-302
mars	8 151	7 846	-305
avril	8 099	7 606	-493
mai	8 441	8 178	-263
juin	8 736	8 344	-392
juillet	8 412	8 256	-156
août	8 281	8 249	-32
septembre	8 279	8 415	136
octobre	8 166	8 208	42
novembre	8 136	8 392	256
décembre	8 193	8 763	570
solde moyen journalier	8 340	8 231	-109

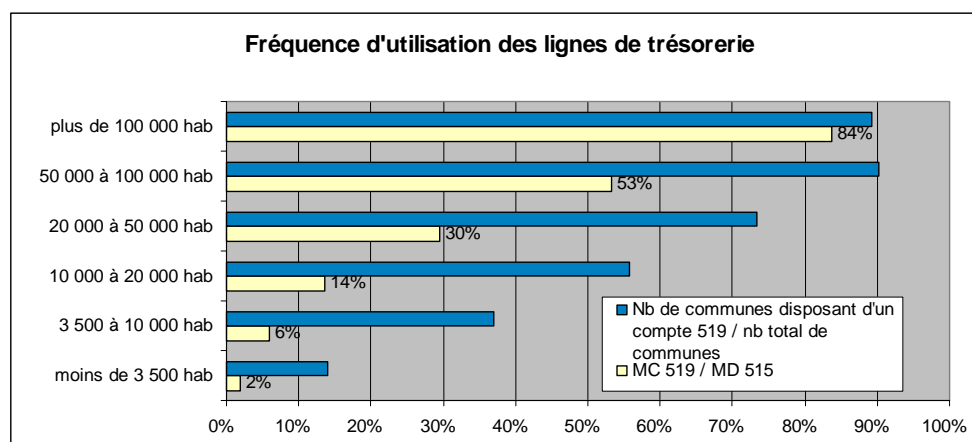
La trésorerie active (disponibilités, avances de trésorerie et valeurs mobilières de placement) augmente en effet de plus de 800 millions d'euros. Parallèlement, les concours bancaires courants (635 millions d'euros) n'enregistrent pas d'évolution significative.

Certes, la trésorerie des communes tend à s'accroître en fin d'année du fait de la mobilisation de lignes de crédit généralement remboursées en début d'année N+1. Toutefois, la forte hausse enregistrée en 2002 est, pour l'essentiel, structurelle et non liée à l'ampleur des flux enregistrés en fin d'année.

Le solde moyen journalier du compte au Trésor, qui permet d'évaluer plus précisément le niveau de trésorerie des communes, se réduit un peu en 2002, passant de 8,3 à 8,2 milliards d'euros. On peut cependant observer à partir du mois de septembre un renforcement croissant du solde moyen du compte au Trésor qui finit par atteindre, en décembre, 8,8 milliards d'euros, soit 566 millions de plus que l'année précédente.

Ainsi, le solde moyen de décembre représente 41 jours de dépenses contre 38,5 jours en 2001.

Les collectivités, notamment les grandes, qui disposent de services financiers plus étoffés, ont recours à une ou plusieurs lignes de crédit pour optimiser leur gestion de trésorerie. L'intensité de la gestion active de la trésorerie croît proportionnellement à la taille des communes.



Tableaux

de synthèse

Méthodologie

et lexique

1. Méthodologie

Le régime administratif des collectivités locales

Afin d'éviter toute ambiguïté dans l'interprétation à donner aux informations présentées dans ce document, il paraît nécessaire de rappeler brièvement quelques notions essentielles concernant le régime administratif des collectivités territoriales et les documents budgétaires et comptables en usage, et de préciser les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction Générale de la Comptabilité publique.

On désigne par collectivités territoriales les régions, les départements et les communes. Le régime administratif actuel des collectivités locales a été défini par la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui a supprimé toute forme de tutelle a priori sur les décisions des collectivités locales.

Les documents budgétaires et comptables

Le principe de la séparation des ordonnateurs et des comptables se traduit, dans l'exécution des budgets des collectivités territoriales, par une différenciation entre opérations administratives et opérations comptables et, en conséquence, par la tenue d'une double comptabilité : comptabilité administrative de l'ordonnateur, comptabilité financière du comptable du Trésor.

Ces comptabilités décrivent les opérations réalisées au cours d'un exercice. A la clôture de celui-ci, les opérations sont regroupées dans un compte administratif pour l'ordonnateur, dans un compte de gestion pour le comptable.

A la différence du compte administratif dont l'objet est de rendre compte de la seule exécution budgétaire, le compte de gestion présente une comptabilité en partie double, comprenant des comptes de tiers et financiers, ainsi qu'un bilan de fin d'exercice. Il offre ainsi une vision exhaustive de la situation financière de la collectivité.

Les budgets locaux s'exécutent en gestion, c'est-à-dire que les comptes doivent décrire les opérations réalisées au cours d'une seule année dont toutefois le 31 décembre est prolongé fictivement jusqu'au 31 janvier de l'année suivante pour les opérations de fonctionnement, de manière à permettre le rattachement à la gestion des opérations déjà engagées.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations concernant l'exploitation, autrement dit la gestion courante des services.

Sont inscrits notamment :

- en produits : les impôts directs et indirects, les dotations versées par l'État, les ressources d'exploitation et du domaine, les produits financiers ;
- en charges : les achats de fournitures et de services, les frais de personnel, les allocations et subventions versées, les frais financiers (intérêts de la dette notamment).

Les budgets locaux doivent être votés en équilibre. Les produits de fonctionnement doivent donc être égaux ou supérieurs aux charges de fonctionnement. Lors de l'établissement du budget, il est possible de prévoir un autofinancement qui permet de financer, pour partie, les dépenses de la section d'investissement. Cet autofinancement est composé d'une part, des dotations aux amortissements et provisions, d'autre part, d'un complément appelé « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ». Ce virement ne fait toutefois l'objet d'aucune exécution au cours de l'exercice budgétaire.

Il n'est inscrit au budget que pour permettre de prévoir les ressources de fonctionnement nécessaires à sa réalisation et exécuter les dépenses d'investissement qu'il est prévu d'autofinancer. L'affectation du résultat intervient lors de l'exercice suivant (reprise anticipée du résultat au budget primitif de l'année N+1, le cas échéant).

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations en capital, autrement dit les opérations de dépenses ou de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine.

Figurent :

1) En recettes :

- les recettes d'origine interne : excédents de fonctionnement antérieurs affectés en réserves, amortissements et provisions, virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement...
- les recettes d'origine externe : fonds de compensation de la TVA, dons et legs en capital, subventions d'investissement, emprunts et dettes ...

2) En dépenses :

- les dépenses directes d'investissement : acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations ;
- les dépenses indirectes d'investissement : remboursement de la dette en capital ...

La situation des éléments patrimoniaux des communes apparaît dans le bilan qui présente :

- à l'actif : l'ensemble des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels, classés en fonction de leur liquidité croissante (immobilisations, prêts à long terme, stocks, créances à court terme et disponibilités);
- au passif : l'ensemble des ressources, c'est à dire les excédents d'exploitation cumulés, les subventions et les dettes, celles-ci classées selon le terme d'exigibilité.

Le bilan permet de déterminer en outre le fonds de roulement qui correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables (voir lexique).

Les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction générale de la comptabilité publique

L'analyse financière réalisée ne peut être rapprochée sans précaution des données de la Comptabilité nationale.

La Comptabilité nationale est élaborée suivant un système comptable unifié distinct de la nomenclature des communes (M14) : le SEC95. Ce système correspond à un règlement du Conseil. Sa mise en œuvre a coïncidé avec la troisième phase de mise en place de l'Union Économique et Monétaire (1999).

Il permet la comparabilité des comptes de l'Eurozone. C'est la raison pour laquelle le Traité sur l'Union Européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, définit la "soutenabilité des finances publiques" par rapport aux concepts de la Comptabilité nationale. Les deux indicateurs sont le déficit (encore appelé besoin(-) ou capacité (+) de financement) et la dette des administrations publiques rapportés au PIB. Le déficit est le solde des recettes et dépenses non financières des Administrations publiques. Il inclut le solde des opérations d'investissement non financier.

Les concepts sur lesquels s'appuie l'analyse financière opérée par la Direction générale de la comptabilité publique doivent être précisés pour éviter toute erreur d'interprétation avec les agrégats de finances publiques.

L'analyse opérée dans le présent volume permet, à partir du compte de résultat et du bilan :

- de suivre l'évolution des principales rubriques de fonctionnement et d'investissement ;

- de déterminer une série de résultats intermédiaires appelés « soldes intermédiaires de gestion » ;
- de calculer la capacité d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice ;
- de mettre en évidence le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie structurelle, à partir du bilan fonctionnel ;
- d'étudier la variation du fonds de roulement, à partir du tableau de financement.

La capacité d'autofinancement permet de mesurer la capacité réelle des collectivités locales à couvrir une partie de leurs dépenses d'investissement à l'aide de leurs ressources réelles propres. Elle ne doit pas être confondue avec la capacité de financement définie par la Comptabilité nationale qui est calculée après opérations d'investissement en ayant inclus notamment les subventions d'équipement.

Il faut également souligner que les dépenses d'investissement de la section d'investissement des collectivités locales ne recouvrent pas les mêmes données que celles figurant au compte de capital des agents économiques, c'est-à-dire la "formation brute de capital fixe" et les achats de terrains ou d'immeubles. La section d'investissement des collectivités locales reprend ces éléments, mais elle y ajoute des opérations financières (remboursements d'emprunts, prêts, avances accordées...), qui apparaissent seulement dans les comptes financiers des agents de la Comptabilité nationale.

Mais, quelles que soient les distorsions qui apparaissent entre les analyses présentées dans cet ouvrage et les résultats du compte du sous-secteur « administrations publiques locales" de la Comptabilité nationale, il reste que les deux séries de travaux sont établies grâce à l'exploitation exhaustive des mêmes comptes individuels de gestion tenus par les comptables du Trésor. Les points de vue changent, mais la matière demeure identique.

2. Lexique

Actif circulant

Ensemble des éléments du patrimoine qui, en raison de leur nature ou de leur destination, n'ont pas vocation à y rester de manière durable.

Au bilan, l'actif circulant est composé des postes suivants :

- stocks et en-cours
- créances d'exploitation
- créances diverses
- valeurs mobilières de placement
- disponibilités.

Amortissement (d'une immobilisation)

Constatation comptable de la dépréciation irréversible de la valeur d'un élément d'actif, du fait de son usage, du temps ou de l'obsolescence.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts, qui constituent une des charges de la section de fonctionnement et du montant du remboursement du capital, qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Besoin de financement

Le besoin de financement correspond à l'excédent des emplois (réels) d'investissement de l'exercice sur les ressources (réelles) d'investissement de l'exercice, hors endettement à long et moyen terme.

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Besoin (ou ressource) de financement né du déroulement du cycle d'exploitation.

$BFRE = Stocks + créances d'exploitation - dettes d'exploitation$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Solde des créances et des dettes non rattachables au cycle d'exploitation.

$BFRHE = Créances diverses - dettes sur immobilisations et autres dettes diverses$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement

Somme algébrique des besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation.

Bilan fonctionnel

Reclassement des postes du bilan par grandes unités, de manière à faire ressortir des grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité. Cette présentation du bilan permet d'analyser les conditions dans lesquelles se réalise l'équilibre financier : fonds de roulement, besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation, trésorerie ;

- fonds de roulement, correspondant à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables
- besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation correspondant à la différence entre les créances et les dettes à court terme
- trésorerie, correspondant au fonds de roulement, moins les besoins en fonds de roulement.

Capacité d'autofinancement

Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Capitaux propres

Fonds à la disposition de la commune à titre définitif. Ces capitaux financent la plus grande partie des actifs immobilisés. Ils comprennent les postes suivants au bilan :

- dotations
- mise à disposition
- réserves
- report à nouveau
- résultat de l'exercice
- subventions d'investissement
- provisions réglementées.

Charges réelles de fonctionnement

Charges de fonctionnement utilisées pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Elles excluent les dotations aux amortissements et provisions, les subventions ou dotations d'équipement en nature ainsi que les charges liées à des cessions d'actifs (valeur comptable des immobilisations cédées et différences sur réalisations (positives) transférées en investissement).

Concours bancaires courants

Couverture par les banques des besoins de trésorerie nés du cycle d'exploitation.

Dépenses définitives d'investissement

Les dépenses définitives d'investissement sont égales aux dépenses réelles d'investissement hors opérations financières (remboursements d'emprunts et immobilisations financières).

Dépenses d'investissement direct

Les dépenses d'investissement direct correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux travaux en cours.

Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont les dépenses d'investissement donnant lieu à flux financiers. Elles sont égales aux emplois d'investissement qui figurent dans la 1^{ère} partie du tableau de financement.

Dettes à long et moyen terme en fin d'exercice

Cette dette correspond au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée sur le montant des emprunts contractés pour une durée supérieure à un an.

Dotations générales de décentralisation (DGD)

L'article 102 de la loi du 2 mars 1982 a prévu que l'accroissement des charges résultant du transfert de compétences de l'État aux collectivités locales serait compensé par un transfert de ressources.

La loi du 7 janvier 1983 a précisé que ce transfert simultané de ressources serait effectué, pour moitié au moins, par transfert d'impôts d'État et, pour le solde, par le versement d'une dotation budgétaire : celle-ci constitue la dotation générale de décentralisation.

Dotations globales de fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État, distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979.

Elle a succédé au versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS) versé par l'État aux collectivités locales jusqu'en 1977, en remplacement de la taxe locale supprimée en 1968.

Son montant est prélevé avec une garantie de progression minimale sur les recettes de TVA, selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances.

Dotations globales d'équipement (DGE)

La dotation globale d'équipement a été créée par l'article 103 de la loi du 2 mars 1982.

Ce versement, libre d'emploi, est effectué chaque année par l'État aux communes, départements, et à leurs regroupements, ainsi qu'à la région Île-de-France qui bénéficie d'une dotation pour les lycées en agglomérations nouvelles.

Emplois stables ou durables

Emplois ayant vocation à rester durablement à l'actif du bilan (immobilisations). Par convention, est réputée stable toute acquisition faite pour une durée supérieure à un an.

Emprunts

Les emprunts correspondent au volume global des emprunts à plus d'un an contractés pendant l'exercice. Par convention, il s'agit de financements inscrits pour une durée supérieure à un an (emprunts à long et moyen terme).

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Ressource fondamentale que la commune tire régulièrement de son cycle d'exploitation. Si elle est négative, elle est appelée insuffisance brute d'exploitation. Premier des soldes intermédiaires de gestion utilisé dans l'analyse financière des communes, l'excédent brut d'exploitation se calcule de la manière suivante :

EBE = (Production + ressources fiscales + dotations de l'État + autres subventions et participations) – (achats et charges externes + impôts et taxes + charges de personnel)

Excédent brut de fonctionnement

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut d'exploitation augmenté des autres produits de gestion courante (compte 75) et diminué des autres charges de gestion courante (compte 65).

Fiscalité directe

Les impôts locaux sont retracés au compte 731.

Ils comprennent :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- la taxe d'habitation
- la taxe professionnelle.

Les attributions de compensation et de péréquation, en revanche, sont comptabilisées au compte 7483.

Fiscalité indirecte

Les impôts indirects sont retracés aux comptes 733 à 738.

Ils occupent une place importante dans la fiscalité des collectivités territoriales.

Parmi eux, on peut citer :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation ;

- l'impôt sur les spectacles;
- la taxe sur les remontées mécaniques ;
- les impôts et taxes d'outre-mer : taxes sur les rhums, taxes sur les carburants, octroi de mer.

Fiscalité reversée

Les reversements de fiscalité opérés par les groupements à fiscalité propre, au titre notamment de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, sont retracés au compte 732.

Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Le fonds de compensation pour la TVA a pour objet la compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Pour le calcul des attributions au titre du FCTVA sont prises en compte les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux) des organismes locaux durant l'avant-dernière année (hors achats de terrains et subventions spécifiques de l'État perçues), pour lesquelles la TVA n'a pas pu être récupérée d'une autre manière.

Les ressources de ce fonds sont constituées par un prélèvement sur recettes de l'État.

Les organismes locaux bénéficiaires sont les collectivités locales, leurs groupements et leurs services, mais aussi les organismes aménageurs ayant passé convention avec elles et qui ne récupèrent pas directement la TVA.

La compensation prend la forme d'une attribution égale au produit du montant total (T.T.C.) des dépenses d'équipement par un taux de compensation forfaitaire. Ce taux, fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT, est déterminé par rapport au taux normal de TVA. Depuis le 1^{er} janvier 1997, il est diminué de 0,905 point (article 53 de la loi de finances pour 1994) pour tenir compte de la part de TVA versée par la France au budget européen.

Compte tenu de la baisse du taux normal de la TVA de 20,6% à 19,6% intervenue au 1^{er} avril 2000 et du décalage de deux ans dans l'attribution du FCTVA aux communes, le taux forfaitaire appliqué en 2002 sur les investissements réalisés en 2000 a été calculé au prorata temporis des taux de 20,6% et 19,6% et abattu de 0,905, soit 15,656%.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement, calculé au 31 décembre de l'année N, correspond à l'excédent des ressources stables (capitaux propres, amortissements et provisions, dettes financières) sur les emplois stables (actif immobilisé brut).

Abordée par le haut du bilan, l'analyse du fonds de roulement éclaire les modalités de financement des investissements.

Abordée par le bas du bilan, l'analyse du fonds de roulement permet d'apprécier les conditions d'équilibre financier.

Intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts sont les intérêts de la dette à long terme et ceux de la dette à moins d'un an. Cette dernière fait partie, non pas des capitaux permanents, mais des opérations de trésorerie. Néanmoins, elle peut également donner lieu à paiement d'intérêts.

Produits réels de fonctionnement

Produits de fonctionnement utilisés pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Ils excluent les reprises sur amortissements et provisions, les produits liés à des cessions d'actifs (produits des cessions d'immobilisations et différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat) ainsi que la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

Recettes définitives d'investissement

Les recettes définitives d'investissement sont égales aux recettes réelles d'investissement hors opérations financières (emprunts et cessions ou réductions d'immobilisations financières).

Recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement correspondent aux recettes d'investissement donnant lieu à flux financiers.

Ressources propres

Les ressources propres sont constituées des capitaux propres, des amortissements et des provisions.

Ressources stables ou durables

Ressources appelées, par nature ou destination, à rester durablement au passif du bilan (dotations, réserves, emprunts...). Par convention, il s'agit de tous les financements disponibles à plus d'un an.

Résultat courant non financier

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut de fonctionnement augmenté des reprises sur provisions et des transferts de charges, et diminué des dotations aux amortissements et provisions.

Résultat courant financier

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits financiers et les charges financières.

Résultat de l'exercice

Somme algébrique du résultat courant non financier, du résultat financier et du résultat exceptionnel.

Il est également calculé par différence entre les charges et les produits de fonctionnement de l'exercice.

Il est déterminé de façon extra-comptable en fin d'exercice, puis repris en balance d'entrée de la gestion suivante au compte 12.

Résultat exceptionnel

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles.

Subventions en annuités (versées)

Les subventions en annuités correspondent à l'engagement pris par une collectivité de procéder à un versement régulier, au cours de plusieurs exercices, de subventions à une autre collectivité.

Tableau de financement

Tableau des emplois et des ressources, équilibré par la variation du fonds de roulement, qui explique les variations du patrimoine intervenues au cours de l'exercice de référence. Ce tableau comporte deux parties. La première partie décrit les mouvements des ressources et emplois stables (mouvements du haut de bilan).

La seconde partie analyse les conséquences de la variation du fonds de roulement sur l'actif et le passif du bas de bilan.

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Tableau qui présente sous forme de liste et au travers de soldes intermédiaires, le compte de résultat. Il en est le prolongement direct et permet une analyse plus fine.

Il fait apparaître les soldes intermédiaires suivants : excédent brut d'exploitation, excédent brut de fonctionnement, résultat courant non financier, résultat courant financier, résultat exceptionnel résultat net.

Trésorerie active

Ensemble des disponibilités figurant à l'actif du bilan.

Trésorerie passive

Concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques figurant au passif du bilan à l'intérieur de la rubrique « emprunts auprès des établissements de crédit ».

Trésorerie structurelle

Différence entre le fonds de roulement net global et les besoins en fonds de roulement conformément à l'équation : Trésorerie = Fonds de roulement – Besoins en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle correspond aux fonds qui sont gelés en permanence pour financer les besoins en fonds de roulement nets, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas financés par les ressources en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle est calculée à partir du bilan qui, seul, comprend toutes les dettes et toutes les créances rattachées à l'exercice.

Dépenses budgétaires de 1998 à 2002

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Achats et charges externes	11 275	11 704	12 430	12 417	13 046
Charges de personnel	21 384	22 518	23 327	24 220	25 397
Contingents et participations	4 784	4 914	3 458	3 156	3 412
Subventions de fonctionnement	4 770	4 879	5 106	5 144	5 023
Subventions d'équipement	684	638	621	583	564
Autres charges	955	983	1 036	1 158	1 263
Charges financières (hors provisions)	3 482	3 194	2 921	2 927	2 673
Charges exceptionnelles	1 773	2 045	2 172	4 712	2 229
Divers	1 556	1 666	1 807	1 971	1 977
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	50 662	52 541	52 877	56 289	55 583
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	7 720	8 353	8 375	8 129	8 055
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8 935	9 606	9 785	9 688	9 453
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Immobilisations incorporelles	205	244	253	240	281
Immobilisations corporelles	3 760	4 103	4 852	4 776	4 977
Immobilisations en cours	9 727	10 051	11 764	11 641	10 208
Immobilisations financières	659	620	562	947	604
Remboursements d'emprunts	6 672	7 043	7 167	7 573	7 599
Charges à répartir	486	621	461	429	483
Divers	2 098	2 867	3 704	6 703	4 706
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	23 608	25 548	28 766	32 308	28 860

Recettes budgétaires de 1998 à 2002

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Ventes et prestations de services	3 293	3 387	3 478	3 600	3 566
Impôts locaux	27 007	27 058	25 690	24 162	23 406
Fiscalité reversée				3 560	5 503
Autres impôts et taxes	4 796	5 120	5 430	5 198	4 983
Dotation globale de fonctionnement	12 608	13 042	11 527	11 616	11 892
DGD	111	113	122	109	115
Autres dotations de l'Etat	222	207	232	240	254
Subventions et attributions	5 961	7 214	9 645	8 493	8 677
Produits exceptionnels	1 451	1 720	1 930	4 458	2 008
Divers	2 934	3 033	3 198	2 982	3 235
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	58 382	60 894	61 252	64 418	63 638
SECTION D'INVESTISSEMENT					
FCTVA	1 499	1 525	1 693	1 841	2 043
Dotations et autres fonds	396	424	516	461	528
Subventions reçues	2 893	2 959	3 420	3 635	3 481
Immobilisations financières	622	568	546	546	573
Amortissements	469	655	849	1 022	1 107
Emprunts et dettes assimilées	6 039	6 790	7 185	7 319	7 248
Excédents de fonctionnement capitalisés	7 148	7 498	8 033	8 372	8 062
Divers	4 288	5 117	6 259	9 083	6 429
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	23 354	25 537	28 500	32 277	29 471

Evolution des dépenses budgétaires de 1998 à 2002

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes	3,8	6,2	-0,1	5,1
Charges de personnel	5,3	3,6	3,8	4,9
Contingents et participations	2,7	-29,6	-8,7	8,1
Subventions de fonctionnement	2,3	4,7	0,8	-2,4
Subventions d'équipement	-6,6	-2,8	-6,1	-3,3
Autres charges	2,9	5,4	11,8	9,0
Charges financières (hors provisions)	-8,3	-8,6	0,2	-8,7
Charges exceptionnelles	15,3	6,2	117,0	-52,7
Divers	7,1	8,5	9,1	0,3
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3,7	0,6	6,5	-1,3
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	8,2	0,3	-2,9	-0,9
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7,5	1,9	-1,0	-2,4
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations incorporelles	18,6	4,0	-5,4	17,5
Immobilisations corporelles	9,1	18,2	-1,6	4,2
Immobilisations en cours	3,3	17,0	-1,1	-12,3
Immobilisations financières	-5,9	-9,3	68,4	-36,2
Remboursements d'emprunts	5,5	1,8	5,7	0,3
Charges à répartir	27,6	-25,7	-6,9	12,6
Divers	36,6	29,2	80,9	-29,8
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8,2	12,6	12,3	-10,7

Evolution des recettes budgétaires de 1998 à 2002

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Ventes et prestations de services	2,9	2,7	3,5	-0,9
Impôts locaux	0,2	-5,1	-5,9	-3,1
Fiscalité reversée				54,6
Autres impôts et taxes	6,8	6,1	-4,3	-4,1
Dotation globale de fonctionnement	3,4	-11,6	0,8	2,4
DGD	2,0	7,9	-10,5	5,8
Autres dotations de l'Etat	-6,8	12,3	3,3	5,8
Subventions et attributions	21,0	33,7	-11,9	2,2
Produits exceptionnels	18,5	12,2	131,0	-55,0
Divers	3,3	5,4	-6,7	8,5
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	4,3	0,6	5,2	-1,2
SECTION D'INVESTISSEMENT				
FCTVA	1,7	11,0	8,7	11,0
Dotations et autres fonds	6,9	21,7	-10,6	14,6
Subventions reçues	2,3	15,6	6,3	-4,2
Immobilisations financières	-8,6	-4,0	0,0	5,0
Amortissements	39,7	29,5	20,4	8,3
Emprunts et dettes assimilées	12,4	5,8	1,9	-1,0
Excédents de fonctionnement capitalisés	4,9	7,1	4,2	-3,7
Divers	19,3	22,3	45,1	-29,2
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	9,3	11,6	13,3	-8,7

Compte de résultat - Charges

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
CHARGES					
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES					
Traitements et salaires	14 981	15 768	16 319	16 928	17 757
Charges sociales	5 645	5 958	6 204	6 476	6 782
Achats et charges externes	11 741	12 189	12 916	12 898	13 553
Impôts et taxes	599	622	638	652	676
Dotations aux amortissements et provisions	1 126	1 237	1 391	1 547	1 526
Autres charges	955	983	1 036	1 158	1 263
Participations et interventions	10 238	10 431	9 185	8 883	8 999
<i>Contingents et participations</i>	4 784	4 914	3 458	3 156	3 412
<i>Subventions</i>	5 453	5 517	5 727	5 727	5 587
TOTAL	45 285	47 187	47 689	48 543	50 556
CHARGES COURANTES FINANCIERES					
Intérêts et charges assimilées	3 481	3 193	2 919	2 925	2 671
Pertes de change	0	1	1	1	2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	1	0
Dotations aux amortissements et provisions	41	50	44	47	39
TOTAL	3 523	3 244	2 964	2 974	2 711
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	569	601	614	568	609
<i>Subventions</i>	419	417	438	397	434
<i>Autres opérations</i>	151	183	176	171	175
Sur opérations en capital	1 204	1 444	1 558	4 143	1 620
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	836	951	1 055	3 613	1 083
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	263	383	377	337	363
<i>Autres opérations</i>	106	109	126	194	174
Dotations aux amortissements et provisions	81	65	53	60	87
TOTAL	1 854	2 110	2 224	4 772	2 317
TOTAL GENERAL	50 662	52 541	52 877	56 289	55 583
Résultat de l'exercice (déficit)					

Compte de résultat - Produits

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
PRODUITS					
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS					
Impôts et taxes	31 802	32 178	31 120	32 920	33 892
<i>Impôts locaux</i>	27 007	27 058	25 690	24 162	23 406
<i>Fiscalité reversée</i>	0	0	0	3 560	5 503
<i>Autres impôts et taxes</i>	4 796	5 120	5 430	5 198	4 983
Production	3 532	3 633	3 728	3 842	3 812
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	3 293	3 387	3 478	3 600	3 566
<i>Production stockée</i>	3	3	2	0	0
<i>Travaux en régie</i>	236	243	248	242	245
Reprise sur amortissements et provisions	14	20	31	18	124
Transferts de charges	487	560	702	552	636
Autres produits	1 907	1 909	1 992	1 963	2 024
Dotations et subventions	18 902	20 576	21 526	20 458	20 937
<i>Dotations de l'Etat</i>	12 941	13 362	11 881	11 965	12 261
<i>Subventions et participations</i>	1 997	2 374	4 059	2 753	2 743
<i>Autres attributions</i>	3 964	4 840	5 586	5 740	5 934
TOTAL	56 644	58 877	59 100	59 752	61 425
PRODUITS COURANTS FINANCIERS					
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	48	45	37	35	35
Autres intérêts et produits assimilés	94	92	94	101	99
Gains de change	1	0	1	1	0
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	1	2	1	1
Reprises sur provisions	10	9	11	4	4
Transferts de charges	92	101	33	21	26
TOTAL	246	249	178	162	165
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion	109	128	181	163	170
<i>Subventions</i>	12	24	22	21	23
<i>Autres opérations</i>	97	104	159	141	147
Sur opérations en capital	1 342	1 592	1 749	4 295	1 838
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	897	1 057	1 117	2 015	1 048
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	238	326	334	1 970	478
<i>Autres opérations</i>	208	209	298	310	311
Reprises sur provisions	15	27	25	35	22
Transferts de charges	25	21	19	10	18
TOTAL	1 492	1 767	1 974	4 503	2 048
TOTAL GENERAL	58 382	60 894	61 252	64 418	63 638
Résultat de l'exercice (excédent)	7 720	8 353	8 375	8 129	8 055

Compte de résultat - Evolution des charges

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
CHARGES				
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES				
Traitements et salaires	5,3	3,5	3,7	4,9
Charges sociales	5,5	4,1	4,4	4,7
Achats et charges externes	3,8	6,0	-0,1	5,1
Impôts et taxes	3,7	2,7	2,2	3,6
Dotations aux amortissements et provisions	9,8	12,5	11,2	-1,3
Autres charges	2,9	5,4	11,8	9,0
Participations et interventions	1,9	-11,9	-3,3	1,3
<i>Contingents et participations</i>	2,7	-29,6	-8,7	8,1
<i>Subventions</i>	1,2	3,8	0,0	-2,4
TOTAL	4,2	1,1	1,8	4,1
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées	-8,3	-8,6	0,2	-8,7
Pertes de change	38,7	140,2	-10,2	68,8
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-37,4	37,0	364,6	-97,5
Dotations aux amortissements et provisions	21,8	-13,5	7,1	-17,5
TOTAL	-7,9	-8,6	0,3	-8,8
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	5,6	2,2	-7,4	7,2
<i>Subventions</i>	-0,3	5,0	-9,4	9,3
<i>Autres opérations</i>	21,7	-4,2	-2,4	2,3
Sur opérations en capital	19,9	7,9	166,0	-60,9
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	13,8	10,9	242,5	-70,0
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	46,0	-1,7	-10,6	7,7
<i>Autres opérations</i>	3,3	15,2	53,6	-9,9
Dotations aux amortissements et provisions	-19,5	-18,6	14,0	45,0
TOTAL	13,8	5,4	114,5	-51,5
TOTAL GENERAL	3,7	0,6	6,5	-1,3
Résultat de l'exercice (déficit)				

Compte de résultat - Evolution des produits

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
PRODUITS				
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS				
Impôts et taxes	1,2	-3,3	5,8	3,0
<i>Impôts locaux</i>	0,2	-5,1	-5,9	-3,1
<i>Fiscalité reversée</i>				54,6
<i>Autres impôts et taxes</i>	6,8	6,1	-4,3	-4,1
Production	2,9	2,6	3,0	-0,8
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	2,9	2,7	3,5	-0,9
<i>Production stockée</i>	2,0	-49,7	-122,5	49,9
<i>Travaux en régie</i>	2,6	2,3	-2,4	1,4
Reprise sur amortissements et provisions	48,2	52,1	-41,6	580,7
Transferts de charges	15,1	25,3	-21,4	15,3
Autres produits	0,1	4,4	-1,5	3,1
Dotations et subventions	8,9	4,6	-5,0	2,3
<i>Dotations de l'Etat</i>	3,3	-11,1	0,7	2,5
<i>Subventions et participations</i>	18,9	71,0	-32,2	-0,4
<i>Autres attributions</i>	22,1	15,4	2,8	3,4
TOTAL	3,9	0,4	1,1	2,8
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-6,1	-19,2	-4,3	-1,0
Autres intérêts et produits assimilés	-1,8	1,9	7,2	-1,8
Gains de change	-43,7	27,0	97,7	-63,4
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	-27,4	118,0	-61,3	9,5
Reprises sur provisions	-9,1	21,0	-68,0	12,0
Transferts de charges	10,1	-67,0	-36,9	24,3
TOTAL	1,2	-28,7	-8,7	1,7
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	17,5	41,3	-10,0	4,6
<i>Subventions</i>	99,6	-7,2	-3,3	9,2
<i>Autres opérations</i>	7,4	52,5	-11,0	4,0
Sur opérations en capital	18,6	9,9	145,6	-57,2
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	17,9	5,7	80,3	-48,0
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	37,2	2,3	490,3	-75,7
<i>Autres opérations</i>	0,5	42,7	4,1	0,4
Reprises sur provisions	72,9	-5,6	39,1	-36,2
Transferts de charges	-18,7	-8,5	-45,9	70,9
TOTAL	18,4	11,7	128,1	-54,5
TOTAL GENERAL	4,3	0,6	5,2	-1,2
Résultat de l'exercice (excédent)	8,2	0,3	-2,9	-0,9

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
Production	3 532	3 633	3 728	3 842	3 812
+ ressources fiscales	31 802	32 178	31 120	32 920	33 892
+ dotations de l'Etat	12 941	13 362	11 881	11 965	12 261
+ subventions et attributions	5 961	7 214	9 645	8 493	8 677
- achats et charges externes	11 275	11 704	12 430	12 417	13 046
- impôts et taxes	308	314	320	317	324
- charges de personnel	21 384	22 518	23 327	24 220	25 397
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	21 270	21 851	20 297	20 265	19 874
Excédent brut d'exploitation	21 270	21 851	20 297	20 265	19 874
+ autres produits de gestion courante	1 907	1 909	1 992	1 963	2 024
- autres charges de gestion courante	11 192	11 414	10 220	10 041	10 262
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	11 985	12 346	12 069	12 187	11 636
Excédent brut de fonctionnement	11 985	12 346	12 069	12 187	11 636
+ reprises sur provisions	14	20	31	18	124
+ transferts de charges	487	560	702	552	636
- dotations aux amortissements et provisions	1 126	1 237	1 391	1 547	1 526
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	11 359	11 691	11 411	11 210	10 870
Produits financiers	246	249	178	162	165
- charges financières	3 523	3 244	2 964	2 974	2 711
= RESULTAT COURANT FINANCIER	-3 277	-2 995	-2 786	-2 812	-2 546
Produits exceptionnels	1 492	1 767	1 974	4 503	2 048
- charges exceptionnelles	1 854	2 110	2 224	4 772	2 317
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	-362	-342	-250	-269	-269
Résultat courant non financier	11 359	11 691	11 411	11 210	10 870
+ Résultat courant financier	-3 277	-2 995	-2 786	-2 812	-2 546
+ Résultat exceptionnel	-362	-342	-250	-269	-269
= RESULTAT NET	7 720	8 353	8 375	8 129	8 055

Capacité d'autofinancement *

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
Excédent brut de fonctionnement	11 985	12 346	12 069	12 187	11 636
+ Transfert de charges	487	560	702	552	636
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	236	240	166	159	161
- Charges financières (sauf c/ 686)	3 482	3 194	2 921	2 927	2 673
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	311	323	459	444	448
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	601	669	691	726	755
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8 935	9 606	9 785	9 688	9 453

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
Résultat net	7 720	8 353	8 375	8 129	8 055
+ Dotations aux amortissements et provisions	1 511	1 736	1 864	1 991	2 015
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	910	992	1 104	3 649	1 111
- Reprises sur amortissements et provisions	277	383	402	2 027	629
- Produits des cessions d'immobilisations	897	1 057	1 117	2 015	1 048
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	31	35	39	39	52
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8 935	9 606	9 785	9 688	9 453

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et duquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Evolution des soldes intermédiaires de gestion

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
Production	2,9	2,6	3,0	-0,8
+ ressources fiscales	1,2	-3,3	5,8	3,0
+ dotations de l'Etat	3,3	-11,1	0,7	2,5
+ subventions et attributions	21,0	33,7	-11,9	2,2
- achats et charges externes	3,8	6,2	-0,1	5,1
- impôts et taxes	1,9	1,9	-0,9	2,3
- charges de personnel	5,3	3,6	3,8	4,9
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2,7	-7,1	-0,2	-1,9
Excédent brut d'exploitation	2,7	-7,1	-0,2	-1,9
+ autres produits de gestion courante	0,1	4,4	-1,5	3,1
- autres charges de gestion courante	2,0	-10,5	-1,8	2,2
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	3,0	-2,2	1,0	-4,5
Excédent brut de fonctionnement	3,0	-2,2	1,0	-4,5
+ reprises sur provisions	48,2	52,1	-41,6	580,7
+ transferts de charges	15,1	25,3	-21,4	15,3
- dotations aux amortissements et provisions	9,8	12,5	11,2	-1,3
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	2,9	-2,4	-1,8	-3,0
Produits financiers	1,2	-28,7	-8,7	1,7
- charges financières	-7,9	-8,6	0,3	-8,8
= RESULTAT COURANT FINANCIER	8,6	7,0	-0,9	9,4
Produits exceptionnels	18,4	11,7	128,1	-54,5
- charges exceptionnelles	13,8	5,4	114,5	-51,5
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	5,4	26,9	-7,3	0,0
Résultat courant non financier	2,9	-2,4	-1,8	-3,0
+ Résultat courant financier	8,6	7,0	-0,9	9,4
+ Résultat exceptionnel	5,4	26,9	-7,3	0,0
= RESULTAT NET	8,2	0,3	-2,9	-0,9

- Evolution non significative

Evolution de la capacité d'autofinancement *

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
Excédent brut de fonctionnement	3,0	-2,2	1,0	-4,5
+ Transfert de charges	15,1	25,3	-21,4	15,3
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	1,7	-30,7	-4,6	1,5
- Charges financières (sauf c/ 686)	-8,3	-8,6	0,2	-8,7
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	3,9	42,1	-3,1	0,8
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	11,4	3,2	5,1	4,1
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7,5	1,9	-1,0	-2,4

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
Résultat net	8,2	0,3	-2,9	-0,9
+ Dotations aux amortissements et provisions	14,9	7,4	6,8	1,2
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	9,1	11,3	230,5	-69,6
- Reprises sur amortissements et provisions	38,0	4,9	404,8	-69,0
- Produits des cessions d'immobilisations	17,9	5,7	80,3	-48,0
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	10,4	13,0	-0,4	32,2
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7,5	1,9	-1,0	-2,4

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et auquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Bilan au 31 décembre 2002 - Actif

(en millions d'euros)

ACTIF IMMOBILISE	Actif brut	Amortissements et provisions	Actif net	
			au 31/12/2002	au 31/12/2001
Immobilisations incorporelles	2 309	636	1 674	1 594
Immobilisations corporelles	289 392	4 128	285 265	272 098
1) En toute propriété				
Terrains	26 627	31	26 596	25 276
Constructions	117 781	429	117 352	112 868
Constructions sur sol d'autrui	350	2	348	341
Réseaux et installations de voirie	76 979	398	76 581	74 595
Oeuvres d'art	890		890	852
Autres immobilisations corporelles	15 400	3 265	12 135	11 537
Immobilisations en cours	37 442	0	37 442	34 396
Immobilisations affectées à un serv. non person.	4 129		4 129	4 293
Immobilisations mises en concession et affectées	9 585		9 585	7 743
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	22	0	21	20
Constructions	58	0	57	54
Réseaux et autres immobilisations corporelles	41	1	40	35
3) Reçues au titre d'une affectation				
Terrains	12	0	12	11
Constructions	22	0	22	21
Réseaux et autres immobilisations corporelles	56	0	55	56
Immobilisations financières	5 368	14	5 354	5 314
Participations et créances rattachées	1 075	7	1 068	1 048
Autres titres immobilisés	584	0	584	559
Avances et garanties d'emprunt	225		225	233
Prêts	1 457	2	1 455	1 411
Autres créances	2 028	5	2 022	2 063
TOTAL I	297 070	4 777	292 293	279 006
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	42		42	42
Terrains	13		13	12
Production autre que terrains	6		6	6
Autres stocks	23		23	24
Créances	5 680	73	5 606	5 342
Redevables et comptes rattachés	2 649	42	2 607	2 442
Créances irréc.adm. par le juge des comptes	0		0	0
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	680		680	694
Créances sur les BA, le CCAS et la CDE rattach.	0		0	
Opérations pour le compte de tiers	1 290		1 290	1 228
Autres créances	1 061	31	1 030	979
Valeurs mobilières de placement	91		91	118
Disponibilités	10 501		10 501	9 670
Avances de trésorerie	27		27	22
Charges constatées d'avance	4		4	4
TOTAL II	16 346	73	16 272	15 199
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 699		1 699	1 690
Primes de remboursement des obligations	8		8	8
Dépenses à classer et à régulariser	203		203	167
Ecarts de conversion - Actif	2		2	1
TOTAL III	1 912		1 912	1 867
TOTAL GENERAL (I + II + III)	315 328	4 850	310 477	296 072

Bilan au 31 décembre 2002 - Passif

(en millions d'euros)

	au 31/12/2002	au 31/12/2001
FONDS PROPRES		
Fonds internes	197 224	188 548
Dotations	63 757	63 326
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	62	51
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Réserves	119 698	111 511
Report à nouveau	5 126	4 958
Résultat de l'exercice	8 055	8 129
Subventions transférables	2 118	2 055
Provisions réglementées	163	144
Différences sur réalisations d'immobilisations	-1 755	-1 625
Autres fonds	53 133	47 397
Fonds globalisés	31 981	29 527
Subventions non transférables	21 081	17 796
Droits de l'affectant	71	73
TOTAL I	250 356	235 945
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	323	261
Provisions pour charges	52	149
TOTAL II	375	410
DETTES		
Dettes financières	51 966	52 372
Emprunts obligataires	478	507
Autres emprunts	50 140	50 465
Emprunts et dettes financières divers	713	733
Crédits et lignes de trésorerie	635	667
Dettes diverses	7 061	6 636
Fournisseurs et comptes rattachés	2 447	2 287
Dettes fiscales et sociales	316	262
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	540	437
Dettes envers les BA, le CCAS et la CDE rattach.	1 117	1 023
Opérations pour le compte de tiers	1 099	1 028
Autres dettes	593	495
Fournisseurs d'immobilisations	938	1 092
Produits constatés d'avance	11	11
TOTAL III	59 028	59 008
COMPTES DE REGULARISATION		
Dépenses à l'étranger en instance de règlement	0	1
Recettes à classer ou à régulariser	717	707
Ecart de conversion - Passif	1	1
TOTAL IV	718	708
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	310 477	296 072

Bilan fonctionnel - Actif

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
ACTIF IMMOBILISE BRUT	247 645	258 447	272 522	285 593	300 067
Immobilisations d'exploitation	230 131	239 949	253 095	265 214	277 899
Immobilisations hors exploitation	9 507	10 435	11 464	12 124	13 803
Immobilisations financières	5 000	4 959	4 945	5 328	5 368
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	1 030	1 094	1 148	1 228	1 290
Autres actifs immobilisés	1 978	2 010	1 869	1 699	1 708
FONDS DE ROULEMENT	5 909	6 782	6 748	6 670	7 413
ACTIFS D'EXPLOITATION	2 767	3 132	3 357	3 189	3 422
Stocks et en-cours	43	43	44	42	42
Redevables et assimilés	2 046	2 336	2 528	2 261	2 467
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	539	597	612	694	680
Comptes de liaison					
Autres créances d'exploitation	20	20	22	20	24
Charges constatées d'avance	3	3	4	4	4
Dépenses à classer ou à régulariser	115	133	147	169	205
CREANCES DIVERSES	1 016	1 058	1 158	1 207	1 219
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	109	128	139	225	182
Autres créances diverses	907	930	1 019	982	1 037
Valeurs mobilières de placement	121	131	158	118	91
Avances de trésorerie	25	21	23	22	27
Disponibilités	8 745	9 998	10 170	9 670	10 501

Bilan fonctionnel - Passif

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
RESSOURCES STABLES	253 554	265 228	279 270	292 262	307 480
Ressources propres	201 097	212 922	226 895	240 083	255 582
Capitaux propres	199 453	210 608	223 744	235 945	250 356
Amortissements et provisions	1 644	2 314	3 151	4 138	5 226
Dettes financières	51 640	51 388	51 406	51 151	50 799
Emprunts bancaires et assimilés	50 367	50 129	50 153	49 901	49 585
Autres dettes financières	1 273	1 259	1 253	1 249	1 214
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	817	918	970	1 028	1 099
DETTES D'EXPLOITATION	4 530	5 152	5 308	4 781	5 198
Dettes sur achats	2 429	2 755	2 766	2 287	2 447
Dettes fiscales et sociales	248	312	347	262	316
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	551	622	598	437	540
Comptes de liaison	674	846	915	1 023	1 117
Autres dettes d'exploitation	29	33	43	53	49
Produits constatés d'avance	10	12	15	11	11
Recettes à classer ou à régulariser	588	572	623	708	718
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-1 763	-2 020	-1 951	-1 593	-1 777
DETTES DIVERSES	1 817	2 007	2 316	2 089	2 014
Fournisseurs d'immobilisations	879	1 053	1 293	1 092	938
Intérêts courus non échus	553	525	547	554	532
Autres dettes diverses	385	429	476	443	544
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	-801	-949	-1 158	-882	-795
Concours bancaires courants	418	399	494	667	635
TRESORERIE	8 473	9 751	9 857	9 144	9 984

Bilan fonctionnel - Evolution de l'actif

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
ACTIF IMMOBILISE BRUT	4,4	5,4	4,8	5,1
Immobilisations d'exploitation	4,3	5,5	4,8	4,8
Immobilisations hors exploitation	9,8	9,9	5,8	13,9
Immobilisations financières	-0,8	-0,3	7,8	0,7
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	6,3	4,9	6,9	5,1
Autres actifs immobilisés	1,6	-7,0	-9,1	0,5
FONDS DE ROULEMENT	14,8	-0,5	-1,2	11,1
ACTIFS D'EXPLOITATION	13,2	7,2	-5,0	7,3
Stocks et en-cours	-0,7	3,2	-6,2	2,0
Redevables et assimilés	14,2	8,2	-10,6	9,1
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	10,6	2,5	13,4	-1,9
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation	2,2	9,7	-7,0	15,8
Charges constatées d'avance	-18,7	44,4	4,0	1,5
Dépenses à classer ou à régulariser	15,6	10,8	14,4	21,3
CREANCES DIVERSES	4,1	9,5	4,2	1,0
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	17,3	8,9	61,5	-19,1
Autres créances diverses	2,5	9,6	-3,6	5,6
Valeurs mobilières de placement	8,9	20,2	-25,3	-23,0
Avances de trésorerie	-16,0	9,6	-4,7	21,1
Disponibilités	14,3	1,7	-4,9	8,6

Bilan fonctionnel - Evolution du passif

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
RESSOURCES STABLES	4,6	5,3	4,7	5,2
Ressources propres	5,9	6,6	5,8	6,5
Capitaux propres	5,6	6,2	5,5	6,1
Amortissements et provisions	40,8	36,2	31,3	26,3
Dettes financières	-0,5	0,0	-0,5	-0,7
Emprunts bancaires et assimilés	-0,5	0,0	-0,5	-0,6
Autres dettes financières	-1,1	-0,5	-0,2	-2,8
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	12,3	5,7	6,0	6,9
DETTES D'EXPLOITATION	13,7	3,0	-9,9	8,7
Dettes sur achats	13,5	0,4	-17,3	7,0
Dettes fiscales et sociales	25,9	11,2	-24,6	20,9
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	12,8	-3,8	-27,0	23,6
Comptes de liaison	25,4	8,2	11,8	9,2
Autres dettes d'exploitation	11,9	32,0	21,3	-7,2
Produits constatés d'avance	20,5	19,9	-23,2	-4,9
Recettes à classer ou à régulariser	-2,8	9,0	13,6	1,4
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-14,6	3,4	18,4	-11,5
DETTES DIVERSES	10,5	15,4	-9,8	-3,6
Fournisseurs d'immobilisations	19,8	22,8	-15,5	-14,1
Intérêts courus non échus	-5,0	4,2	1,3	-4,1
Autres dettes diverses	11,4	10,9	-7,0	22,9
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	-18,5	-22,0	23,8	9,9
Concours bancaires courants	-4,5	23,8	34,9	-4,7
TRESORERIE	15,1	1,1	-7,2	9,2

Tableau de financement - 1ère partie

(en millions d'euros)

EMPLOIS	2002	2001
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	15 636	17 085
<i>Immobilisations incorporelles</i>	281	240
<i>Immobilisations corporelles et en cours</i>	14 780	15 915
<i>Immobilisations financières</i>	575	930
Opérations pour le compte de tiers	123	150
Charges à répartir sur plusieurs exercices	483	429
Réduction des capitaux propres	177	167
Remboursement de dettes financières	7 599	7 573
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	1 457	1 187
TOTAL DES EMPLOIS	24 018	25 404
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (RESSOURCE NETTE)	743	
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	9 453	9 688
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	1 856	2 329
Opérations pour le compte de tiers	123	127
Augmentation des capitaux propres	6 082	5 862
<i>FCTVA</i>	2 043	1 841
<i>Subventions d'investissement</i>	4 014	3 993
<i>Divers</i>	25	29
Augmentation des dettes financières	7 248	7 319
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	1 591	1 413
TOTAL DES RESSOURCES	24 762	25 325
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)		79

Tableau de financement - 2ème partie

(en millions d'euros)

	Besoin	Dégagement	Solde 2002	Solde 2001
VARIATION EXPLOITATION				
Variation des actifs d'exploitation				
Stocks et en-cours	1			
Redevables et assimilés	206			
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques		13		
Comptes de liaison	0			
Autres créances d'exploitation	3			
Charges constatées d'avance	0			
Opérations à classer ou à régulariser	36			
Variation des dettes d'exploitation				
Dettes sur achats		160		
Dettes fiscales et sociales		55		
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques		103		
Comptes de liaison		94		
Autres dettes d'exploitation	4			
Produits constatés d'avance	1			
Opérations à classer ou à régulariser		10		
TOTAUX	251	435		
A - VARIATION NETTE EXPLOITATION			-184	358
VARIATION HORS EXPLOITATION				
Variation des créances diverses	12			
Variation des dettes diverses	75			
TOTAUX	87	0		
B - VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			87	276
TOTAL A + B			-97	634
Besoin de l'exercice en fonds de roulement ou dégagement net de l'exercice				
VARIATION TRESORERIE				
Variation des disponibilités	809			
Variation des concours bancaires courants	32			
TOTAUX	840	0		
C - VARIATION NETTE TRESORERIE			840	-713
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL A + B + C			743	-79
EMPLOI NET			743	
RESSOURCE NETTE				79

Dettes à moyen et long terme de 1998 à 2002

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	50 367	50 129	50 153	49 901	49 585
Emprunts obligataires	828	650	624	507	478
Emprunts auprès des établissements de crédit	48 334	48 409	48 572	48 509	48 398
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	26	24	23	22	20
Dettes pour M.E.T.P.	72	71	62	56	50
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	213	209	198	175	152
Autres emprunts	895	765	674	633	488
AUTRES DETTES	1 273	1 259	1 253	1 249	1 214
Dépôts et cautionnements reçus	37	42	46	51	54
Dettes envers locataires-acquéreurs	390	408	415	424	431
Autres dettes	846	809	791	775	729
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	51 640	51 388	51 406	51 151	50 799
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,88	0,84	0,84	0,79	0,80
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,78	5,35	5,25	5,28	5,37

Evolution de la dette à moyen et long terme de 1998 à 2002

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-0,5	0,0	-0,5	-0,6
Emprunts obligataires	-21,5	-4,1	-18,8	-5,6
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,2	0,3	-0,1	-0,2
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	-6,3	-7,0	-4,2	-5,3
Dettes pour M.E.T.P.	-0,7	-12,5	-10,8	-11,2
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-2,0	-5,2	-11,6	-13,4
Autres emprunts	-14,5	-11,9	-6,1	-23,0
AUTRES DETTES	-1,1	-0,5	-0,2	-2,8
Dépôts et cautionnements reçus	13,6	10,7	9,4	7,6
Dettes envers locataires-acquéreurs	4,8	1,6	2,1	1,7
Autres dettes	-4,4	-2,2	-2,0	-6,0
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	-0,5	0,0	-0,5	-0,7
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	-4,6	-0,5	-5,4	0,5
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-7,4	-1,8	0,5	1,8

Besoin de financement de 1998 à 2002

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
FONCTIONNEMENT					
Produits réels de fonctionnement (p)	57 177	59 420	59 694	60 337	61 910
Charges réelles de fonctionnement (c)	48 242	49 813	49 909	50 649	52 457
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	8 935	9 606	9 785	9 688	9 453
INVESTISSEMENT					
Recettes définitives d'investissement (r)	5 939	6 362	7 209	7 774	7 488
Dépenses définitives d'investissement (d)	14 029	14 863	17 064	16 900	15 845
Variation d'immobilisations financières (v)	42	19	20	-386	-1
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)			51		
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)	887	1 124		176	1 095
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme			18		
Variation du fonds de roulement			-33		
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme	-633	-252		-255	-351
Variation du fonds de roulement	253	872		-79	743

Evolution du besoin de financement de 1998 à 2002

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
FONCTIONNEMENT				
Produits réels de fonctionnement (p)	3,9	0,5	1,1	2,6
Charges réelles de fonctionnement (c)	3,3	0,2	1,5	3,6
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	7,5	1,9	-1,0	-2,4
INVESTISSEMENT				
Recettes définitives d'investissement (r)	7,1	13,3	7,9	-3,7
Dépenses définitives d'investissement (d)	5,9	14,8	-1,0	-6,2
Variation d'immobilisations financières (v)	-54,0	2,6	-2 062,8	99,6
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)		-	-	
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)	26,8			523,1
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-

- Evolution non significative

Synthèse des dépenses réelles de 1998 à 2002

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)					
Achats et charges externes	11 275	11 704	12 430	12 417	13 046
Impôts et taxes	308	314	320	317	324
Charges de personnel	21 384	22 518	23 327	24 220	25 397
Autres charges de gestion courante	11 192	11 414	10 220	10 041	10 262
<i>Contingents et participations</i>	4 784	4 914	3 458	3 156	3 412
<i>Subventions</i>	5 453	5 517	5 727	5 727	5 587
<i>Autres charges</i>	955	983	1 036	1 158	1 263
Charges financières	3 482	3 194	2 921	2 927	2 673
Charges exceptionnelles	601	669	691	726	755
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	48 242	49 813	49 909	50 649	52 457
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)					
Immobilisations incorporelles	206	244	253	240	281
Immobilisations corporelles	3 332	3 621	4 314	4 274	4 926
Immobilisations en cours	9 727	10 051	11 764	11 641	9 854
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	13 264	13 916	16 332	16 154	15 061
Opérations pour le compte de tiers	129	149	119	150	123
Charges à répartir sur plusieurs exercices	486	621	461	429	483
Réduction des capitaux propres	150	178	152	167	177
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	14 029	14 863	17 064	16 900	15 845
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	6 672	7 043	7 167	7 573	7 599
Immobilisations financières	579	547	522	930	575
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	21 280	22 453	24 754	25 404	24 018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	253	872	-33	-79	743

Synthèse des recettes réelles de 1998 à 2002

(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)					
Production	3 532	3 633	3 728	3 842	3 812
Ressources fiscales	31 802	32 178	31 120	32 920	33 892
<i>Impôts locaux</i>	27 007	27 058	25 690	24 162	23 406
<i>Fiscalité reversée</i>				3 560	5 503
<i>Autres impôts et taxes</i>	4 796	5 120	5 430	5 198	4 983
Dotations et subventions	18 902	20 576	21 526	20 458	20 937
<i>Dotations de l'Etat</i>	12 941	13 362	11 881	11 965	12 261
<i>Subventions et participations</i>	1 997	2 374	4 059	2 753	2 743
<i>Autres attributions</i>	3 964	4 840	5 586	5 740	5 934
Autres produits de gestion courante	1 907	1 909	1 992	1 963	2 024
Transferts de charges	487	560	702	552	636
Produits financiers	236	240	166	159	161
Produits exceptionnels	311	323	459	444	448
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	57 177	59 420	59 694	60 337	61 910
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)					
Opérations pour le compte de tiers	145	170	117	127	123
Cessions d'immobilisations non financières	935	1 226	1 426	1 785	1 283
Augmentation des capitaux propres	4 859	4 966	5 665	5 862	6 082
<i>FCTVA</i>	1 499	1 525	1 693	1 841	2 043
<i>Subventions d'investissement</i>	3 291	3 389	3 942	3 993	4 014
<i>Divers</i>	69	52	30	29	25
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	5 939	6 362	7 209	7 774	7 488
Emprunts et dettes assimilées	6 039	6 791	7 185	7 319	7 248
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	620	566	542	544	573
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	12 598	13 719	14 936	15 637	15 308
Capacité d'autofinancement	8 935	9 606	9 785	9 688	9 453
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	21 533	23 325	24 721	25 325	24 762

Evolution des dépenses réelles de 1998 à 2002

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)				
Achats et charges externes	3,8	6,2	-0,1	5,1
Impôts et taxes	1,9	1,9	-0,9	2,3
Charges de personnel	5,3	3,6	3,8	4,9
Autres charges de gestion courante	2,0	-10,5	-1,8	2,2
<i>Contingents et participations</i>	2,7	-29,6	-8,7	8,1
<i>Subventions</i>	1,2	3,8	0,0	-2,4
<i>Autres charges</i>	2,9	5,4	11,8	9,0
Charges financières	-8,3	-8,6	0,2	-8,7
Charges exceptionnelles	11,4	3,2	5,1	4,1
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3,3	0,2	1,5	3,6
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)				
Immobilisations incorporelles	18,5	4,0	-5,4	17,5
Immobilisations corporelles	8,7	19,1	-0,9	15,2
Immobilisations en cours	3,3	17,0	-1,1	-15,3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	4,9	17,4	-1,1	-6,8
Opérations pour le compte de tiers	15,1	-20,0	25,9	-17,8
Charges à répartir sur plusieurs exercices	27,6	-25,6	-7,0	12,6
Réduction des capitaux propres	18,8	-14,5	9,7	6,0
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	5,9	14,8	-1,0	-6,2
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	5,5	1,8	5,7	0,3
Immobilisations financières	-5,5	-4,4	78,1	-38,2
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5,5	10,2	2,6	-5,5
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-	-	-	-

- non significatif

Evolution des recettes réelles de 1998 à 2002

(en pourcentage)

	de 1998 à 1999	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)				
Production	2,9	2,6	3,0	-0,8
Ressources fiscales	1,2	-3,3	5,8	3,0
<i>Impôts locaux</i>	0,2	-5,1	-5,9	-3,1
<i>Fiscalité reversée</i>				54,6
<i>Autres impôts et taxes</i>	6,8	6,1	-4,3	-4,1
Dotations et subventions	8,9	4,6	-5,0	2,3
<i>Dotations de l'Etat</i>	3,3	-11,1	0,7	2,5
<i>Subventions et participations</i>	18,9	71,0	-32,2	-0,4
<i>Autres attributions</i>	22,1	15,4	2,8	3,4
Autres produits de gestion courante	0,1	4,4	-1,5	3,1
Transferts de charges	15,1	25,3	-21,4	15,3
Produits financiers	1,7	-30,7	-4,6	1,5
Produits exceptionnels	3,9	42,1	-3,1	0,8
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	3,9	0,5	1,1	2,6
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)				
Opérations pour le compte de tiers	17,5	-31,1	8,2	-3,2
Cessions d'immobilisations non financières	31,1	16,3	25,2	-28,1
Augmentation des capitaux propres	2,2	14,1	3,5	3,7
<i>FCTVA</i>	1,7	11,0	8,7	11,0
<i>Subventions d'investissement</i>	3,0	16,3	1,3	0,5
<i>Divers</i>	-24,8	-41,5	-3,9	-14,2
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	7,1	13,3	7,9	-3,7
Emprunts et dettes assimilées	12,4	5,8	1,9	-1,0
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	-8,8	-4,2	0,3	5,4
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8,9	8,9	4,7	-2,1
Capacité d'autofinancement	7,5	1,9	-1,0	-2,4
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	8,3	6,0	2,4	-2,2

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2002

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	278	388	1 566	931	662	1 471	61	5 356
Charges de personnel	247	432	1 996	1 310	1 030	2 606	147	7 768
Contingents et participations	162	216	626	288	176	322	8	1 799
Subventions de fonctionnement	39	54	276	203	155	421	28	1 177
Subventions d'équipement	14	16	60	25	15	37	1	168
Autres charges	116	100	321	116	76	111	5	845
Charges financières (hors provisions)	37	65	317	202	145	324	7	1 095
Charges exceptionnelles	35	58	253	146	110	237	8	847
Divers	17	21	80	53	93	207	6	476
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	944	1 349	5 494	3 274	2 461	5 736	273	19 532
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	290	370	1 389	763	429	865	24	4 130
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	292	370	1 396	782	496	1 024	27	4 387
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	6	8	24	14	11	28	2	93
Immobilisations corporelles	183	233	792	398	234	554	16	2 411
Immobilisations en cours	440	511	1 881	948	574	1 140	70	5 565
Immobilisations financières	30	29	71	38	27	38	1	234
Remboursements d'emprunts	102	184	775	466	306	795	16	2 644
Charges à répartir	2	3	13	6	6	17	0	46
Divers	203	199	617	234	184	378	4	1 818
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	965	1 167	4 174	2 104	1 341	2 950	109	12 811

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2002

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	1 561	2 435	1 397	1 394	631	272	7 690	13 046
Charges de personnel	3 189	5 252	3 133	3 846	1 412	798	17 629	25 397
Contingents et participations	278	324	191	162	604	55	1 613	3 412
Subventions de fonctionnement	545	917	649	919	657	159	3 847	5 023
Subventions d'équipement	38	68	75	157	41	17	396	564
Autres charges	98	110	64	88	39	18	417	1 263
Charges financières	327	495	303	349	46	57	1 577	2 673
Charges exceptionnelles	261	441	208	265	152	55	1 382	2 229
Divers	231	392	271	374	181	50	1 501	1 977
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6 529	10 434	6 291	7 556	3 762	1 480	36 051	55 583
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	822	1 058	639	855	430	121	3 925	8 055
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 013	1 344	873	1 177	502	157	5 067	9 453
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	31	52	33	47	18	7	188	281
Immobilisations corporelles	496	783	396	512	281	98	2 567	4 977
Immobilisations en cours	980	1 275	773	1 152	269	195	4 644	10 208
Immobilisations financières	42	117	56	90	59	6	370	604
Remboursements d'emprunts	809	1 336	985	1 252	422	152	4 955	7 599
Charges à répartir	22	64	73	119	138	20	437	483
Divers	557	726	656	740	177	30	2 887	4 706
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 938	4 353	2 972	3 912	1 365	508	16 048	28 860

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2002

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	96	114	411	212	155	360	4	1 351
Impôts locaux	335	560	2 528	1 576	1 118	2 552	46	8 714
Fiscalité reversée	7	22	237	233	234	597	1	1 332
Autres impôts et taxes	87	102	390	246	186	481	144	1 636
Dotation globale de fonctionnement	337	436	1 555	814	529	1 138	47	4 858
DGD	1	1	7	3	2	4	0	18
Autres dotations de l'Etat	23	16	18	4	2	11	0	75
Subventions et attributions	175	249	1 015	601	437	968	36	3 481
Produits exceptionnels	42	65	261	153	107	234	9	870
Divers	130	154	462	197	119	255	9	1 326
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 234	1 719	6 884	4 038	2 890	6 600	297	23 662
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	75	90	356	189	121	240	11	1 082
Dotations et autres fonds	10	14	77	47	31	100	2	280
Subventions reçues	234	248	748	310	177	321	56	2 093
Immobilisations financières	26	24	71	37	20	39	1	217
Amortissements	3	4	25	21	67	147	4	272
Emprunts et dettes assimilées	99	172	761	463	287	705	18	2 504
Excédents de fonctionnement capital.	283	353	1 347	742	434	857	28	4 045
Divers	250	262	858	343	246	615	4	2 579
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	980	1 167	4 241	2 152	1 384	3 024	124	13 072

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2002

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	389	676	405	449	251	45	2 215	3 566
Impôts locaux	2 778	4 454	2 719	2 872	1 532	338	14 692	23 406
Fiscalité reversée	918	1 117	691	1 377	0	68	4 171	5 503
Autres impôts et taxes	474	691	477	487	665	552	3 347	4 983
Dotation globale de fonctionnement	1 294	2 026	1 114	1 661	671	268	7 034	11 892
DGD	6	22	24	40	2	4	97	115
Autres dotations de l'Etat	32	98	38	9	1	1	178	254
Subventions et attributions	980	1 619	1 045	852	496	204	5 196	8 677
Produits exceptionnels	242	437	185	180	42	51	1 138	2 008
Divers	238	352	231	484	532	70	1 908	3 235
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	7 351	11 492	6 930	8 411	4 192	1 601	39 977	63 638
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	218	283	166	197	57	39	961	2 043
Dotations et autres fonds	64	90	35	40	10	10	248	528
Subventions reçues	301	387	209	249	132	110	1 389	3 481
Immobilisations financières	59	87	46	129	29	7	357	573
Amortissements	165	238	144	220	42	26	835	1 107
Emprunts et dettes assimilées	779	1 279	900	1 127	511	148	4 743	7 248
Excédents de fonctionnement capital.	783	1 020	564	903	598	149	4 017	8 062
Divers	676	1 097	859	986	168	63	3 849	6 429
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 044	4 481	2 922	3 851	1 547	554	16 398	29 471

Dettes à moyen et long terme par strate - Exercice 2002

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	Nation al moins de 10 000 hab
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	619	1 076	5 271	3 405	2 477	5 602	96	18 545
Emprunts obligataires	0	0	1	0	0	2	0	3
Emprunts auprès des établissements de crédit	602	1 058	5 201	3 351	2 447	5 524	93	18 276
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	4	3	5	1	0	4	0	18
Dettes pour M.E.T.P.	0	0	0	0	0	5	0	5
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	6	6	23	17	5	24	2	82
Autres emprunts	7	9	40	35	25	44	1	162
AUTRES DETTES	52	77	295	148	84	161	11	829
Dépôts et cautionnements reçus	6	7	13	5	2	3	0	36
Dettes envers locataires-acquéreurs	3	9	95	51	36	80	5	280
Autres dettes	43	61	187	93	46	78	6	513
TOTAL DE LA DETTE	671	1 154	5 566	3 553	2 561	5 763	107	19 374
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,54	0,67	0,81	0,88	0,89	0,87	0,36	0,82
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	2,30	3,12	3,99	4,54	5,16	5,63	3,88	4,42

Dettes à moyen et long terme par strate - Exercice 2002

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	Nation al plus de 10 000 hab	Total nation al
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 871	9 585	6 136	7 322	1 177	949	31 040	49 585
Emprunts obligataires	1	29	0	443	0	3	475	478
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 803	9 402	6 040	6 780	1 177	920	30 121	48 398
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	1	0	2	0	0	0	3	20
Dettes pour M.E.T.P.	6	28	3	4	0	4	45	50
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	8	13	6	40	0	4	70	152
Autres emprunts	54	113	86	56	0	18	326	488
AUTRES DETTES	114	106	42	81	1	42	386	1 214
Dépôts et cautionnements reçus	4	7	4	4	0	1	19	54
Dettes envers locataires-acquéreurs	47	25	5	44	0	30	151	431
Autres dettes	63	74	34	33	1	12	216	729
TOTAL DE LA DETTE	5 985	9 691	6 178	7 403	1 178	991	31 425	50 799
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,81	0,84	0,89	0,88	0,28	0,62	0,79	0,80
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,91	7,21	7,08	6,29	2,35	6,32	6,20	5,37

Ventilation des impositions directes - exercice 2002 (*)

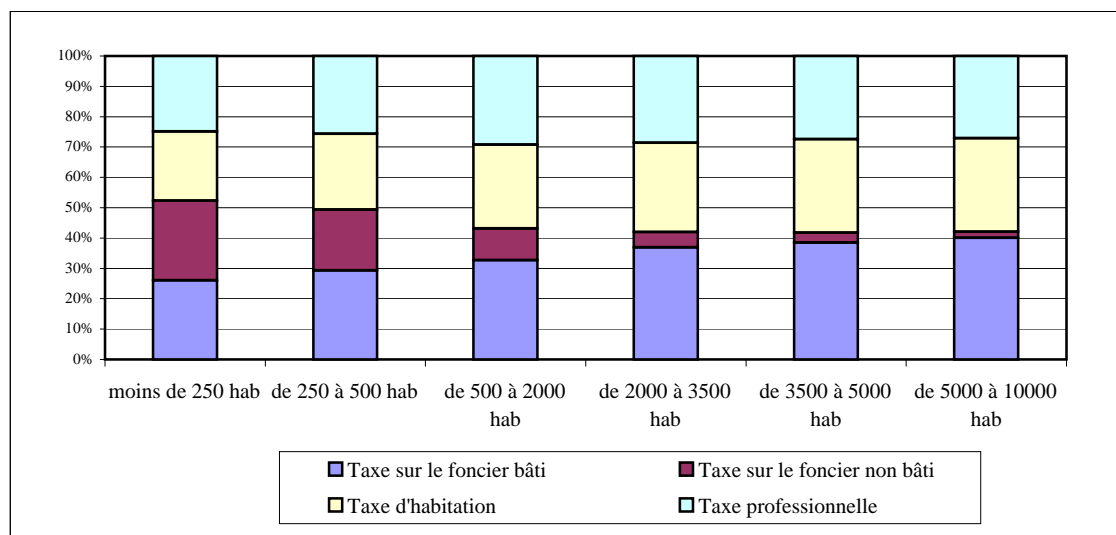
(en millions d'euros)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000 hab	National moins de 10000 hab
Taxe sur le foncier bâti	94	175	869	586	429	1 025	22	3 201
Taxe sur le foncier non bâti	95	120	277	80	36	50	2	660
Taxe d'habitation	82	149	736	467	343	787	10	2 574
Taxe professionnelle	90	153	776	454	305	693	14	2 485
Total des impositions directes votées	360	598	2 657	1 588	1 114	2 555	49	8 920

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000	National moins de 10000
Taxe sur le foncier bâti	26,00	29,32	32,72	36,92	38,55	40,11	44,80	35,88
Taxe sur le foncier non bâti	26,36	20,09	10,41	5,05	3,23	1,95	4,88	7,40
Taxe d'habitation	22,74	24,92	27,68	29,42	30,81	30,81	21,10	28,86
Taxe professionnelle	24,90	25,67	29,19	28,61	27,40	27,12	29,23	27,86



* Source : Direction générale des Impôts. Les montants inscrits sont ceux votés par les conseils municipaux, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Ventilation des impositions directes - exercice 2002 (*)

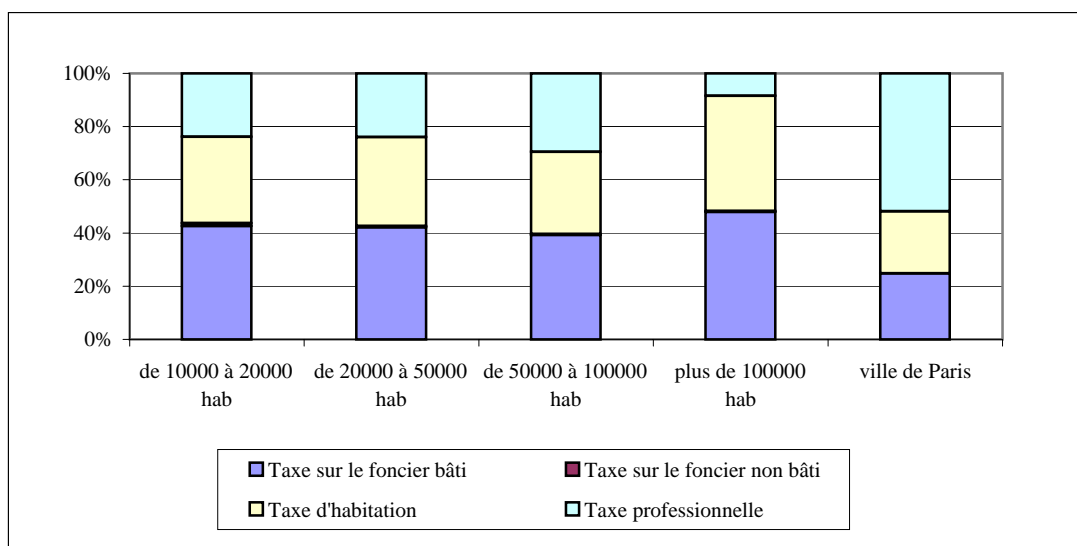
(en millions d'euros)

	de 10000 à 20000 hab	de 20000 à 50000 hab	de 50000 à 100000 hab	plus de 100000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10000 hab	National plus de 10000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	1 170	1 851	1 039	1 362	387	160	5 969	9 169
Taxe sur le foncier non bâti	30	23	10	7	1	7	79	740
Taxe d'habitation	895	1 469	822	1 232	364	91	4 872	7 446
Taxe professionnelle	654	1 051	780	240	812	77	3 614	6 100
Total des impositions directes votées	2 749	4 393	2 651	2 841	1 565	334	14 534	23 454

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	de 10000 à 20000 hab	de 20000 à 50000 hab	de 50000 à 100000 hab	plus de 100000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10000 hab	National plus de 10000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	42,55	42,13	39,19	47,94	24,75	47,78	41,07	39,09
Taxe sur le foncier non bâti	1,09	0,52	0,40	0,26	0,08	2,19	0,55	3,15
Taxe d'habitation	32,57	33,43	30,99	43,34	23,27	27,07	33,52	31,75
Taxe professionnelle	23,79	23,92	29,43	8,46	51,90	22,95	24,87	26,01



* Source : Direction générale des Impôts. Les montants inscrits sont ceux votés par les conseils municipaux, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Données en euros par habitant - Exercice 2002

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	528	474	522	626	727	855	956	635
Achats et charges externes	155	136	149	178	195	219	215	174
Charges de personnel	138	152	190	251	304	388	515	252
Contingents et participations	90	76	59	55	52	48	29	58
Subventions versées	29	25	32	44	50	68	104	44
Charges financières	21	23	30	39	43	48	23	36
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	689	604	654	773	853	984	1 041	769
Ventes et prestations de services	54	40	39	41	46	54	14	44
Impôts locaux	187	197	240	302	330	380	161	283
Autres impôts et taxes	49	36	37	47	55	72	504	53
Dotations de l'Etat	202	159	150	157	158	172	166	161
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	163	130	133	150	147	153	96	143
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	539	410	397	403	396	440	383	416
Dépenses d'investissement direct	351	264	256	260	242	257	311	262
Remboursements d'emprunts	57	65	74	89	90	119	55	86
RECETTES D'INVESTISSEMENT	547	410	403	412	409	451	434	425
FCTVA	42	32	34	36	36	36	39	35
Subventions reçues	131	87	71	59	52	48	195	68
Emprunts et dettes assimilées	55	60	72	89	85	105	62	81
Excédents de fonctionnement capital.	158	124	128	142	128	128	99	131
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	375	405	529	680	756	859	374	630
FISCALITE								
VOTEES	201	210	252	304	329	381	171	290
Taxe sur le foncier bâti	52	62	83	112	127	153	77	104
Taxe sur le foncier non bâti	53	42	26	15	11	7	8	21
Taxe d'habitation	46	52	70	89	101	117	36	84
Taxe professionnelle	50	54	74	87	90	103	50	81

Données en euros par habitant - Exercice 2002

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 004	1 145	1 275	1 092	1 751	1 052	1 162	1 792
Achats et charges externes	240	267	283	201	294	193	248	421
Charges de personnel	490	576	635	556	657	567	568	819
Contingents et participations	43	36	39	23	281	39	52	110
Subventions versées	90	108	147	156	325	125	137	180
Charges financières	50	54	61	50	21	41	51	86
FONCTIONNEMENT	1 130	1 261	1 405	1 216	1 952	1 139	1 289	2 051
Ventes et prestations de services	60	74	82	65	117	32	71	115
Impôts locaux	427	489	551	415	713	240	474	755
Autres impôts et taxes	73	76	97	70	310	393	108	161
Dotations de l'Etat	205	236	239	247	314	194	236	395
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT								
	156	148	177	170	234	111	163	305
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	452	478	602	566	636	361	517	930
Dépenses d'investissement direct	232	232	244	247	264	213	239	499
Remboursements d'emprunts	124	147	200	181	197	108	160	245
RECETTES D'INVESTISSEMENT	468	492	592	557	720	394	529	950
FCTVA	33	31	34	29	27	28	31	66
Subventions reçues	46	42	42	36	61	79	45	112
Emprunts et dettes assimilées	120	140	182	163	238	105	153	234
Excédents de fonctionnement capital.	120	112	114	130	279	106	129	260
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	920	1 064	1 252	1 070	548	705	1 013	1 638
FISCALITE								
VOTEES	423	482	537	411	729	238	469	756
Taxe sur le foncier bâti	180	203	211	197	180	114	192	296
Taxe sur le foncier non bâti	5	3	2	1	1	5	3	24
Taxe d'habitation	138	161	167	178	170	64	157	240
Taxe professionnelle	101	115	158	35	378	55	117	197

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2002

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 123,8	2 332,3	2 595,8	4 340,9	2 505,7	2 849,3	1 779,3	17 527,0
01 : Opérations non ventilables	347,8	718,4	1 055,6	1 936,2	1 091,5	1 262,0	1 294,7	7 706,2
02 : Administration générale	775,6	1 610,9	1 535,8	2 395,9	1 408,2	1 562,8	480,3	9 769,4
03 : Justice	0,0	0,4	0,3	1,4	0,6	1,0	0,0	3,7
04 : Relations internationales	0,4	2,7	4,1	7,5	5,3	23,4	4,2	47,7
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	80,0	186,7	192,7	263,7	191,8	272,4	17,7	1 205,0
11 : Sécurité intérieure	78,0	184,5	190,1	253,5	179,8	258,6	16,1	1 160,5
12 : Hygiène et salubrité publique	2,0	2,3	2,6	10,2	12,0	13,8	1,6	44,5
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	332,7	766,5	801,8	1 125,0	641,8	762,5	186,0	4 616,3
20 : Services communs	16,6	53,9	86,8	159,6	93,1	118,0	10,7	538,8
21 : Enseignement du premier degré	194,3	427,6	403,8	539,4	305,8	396,5	100,6	2 367,9
22 : Enseignement du deuxième degré	7,8	15,6	12,2	11,6	5,8	10,7	5,5	69,1
23 : Enseignement supérieur	0,5	1,1	1,5	7,7	12,7	30,2	9,6	63,3
24 : Formation continue	0,5	1,7	1,9	4,8	2,9	5,1	0,1	16,9
25 : Services annexes de l'enseignement	113,0	266,6	295,7	401,9	221,5	202,1	59,5	1 560,3
FONCTION 3 : CULTURE	85,1	290,4	380,4	637,1	428,3	814,8	135,9	2 771,9
30 : Services communs	9,8	30,8	39,4	71,8	36,4	63,9	4,9	257,0
31 : Expression artistique	22,3	89,3	124,6	246,6	165,1	375,1	14,6	1 037,5
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	29,8	96,2	114,1	193,0	135,2	259,2	28,0	855,5
33 : Action culturelle	23,2	74,1	102,3	125,6	91,7	116,6	88,5	622,1
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	154,5	458,9	597,5	888,9	524,7	514,8	79,3	3 218,6
40 : Services communs	12,7	54,5	116,0	213,5	116,1	163,2	19,5	695,5
41 : Sports	86,0	230,2	257,6	316,0	186,0	176,9	23,2	1 276,0
42 : Jeunesse	55,8	174,2	223,9	359,3	222,6	174,7	36,6	1 247,2
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	39,9	163,9	263,3	504,1	334,4	382,8	457,3	2 145,7
51 : Santé	3,1	9,7	17,1	83,6	63,6	39,5	1,7	218,3
52 : Interventions sociales	36,8	154,2	246,2	420,4	270,8	343,3	455,6	1 927,3

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2002

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	44,5	154,4	227,5	395,6	235,2	318,5	69,6	1 445,4
60 : Services communs	1,3	5,3	9,4	8,0	5,8	5,7	0,0	35,4
61 : Services en faveur des personnes âgées	7,7	25,3	32,3	69,0	31,5	49,3	0,0	215,1
62 : Actions en faveur de la maternité	0,0	0,3	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,8
63 : Aides à la famille	1,0	2,1	5,6	8,3	11,9	8,5	0,0	37,4
64 : Crèches et garderies	34,5	121,4	180,0	310,1	185,9	255,0	69,6	1 156,6
FONCTION 7 : LOGEMENT	11,0	21,5	23,3	60,7	55,8	51,3	132,2	355,7
70 : Services communs	3,8	8,7	5,3	14,0	8,1	7,3	18,7	66,0
71 : Parc privé de la ville	5,3	8,3	10,6	15,8	8,6	10,9	0,0	59,5
72 : Aide au secteur locatif	1,5	4,1	7,2	29,9	38,3	33,1	112,5	226,5
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,4	0,3	0,2	0,9	0,9	0,1	1,1	3,7
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	396,9	909,2	940,3	1 409,5	904,8	966,3	690,8	6 217,9
81 : Services urbains	197,4	426,6	452,5	728,6	459,9	406,5	527,2	3 198,7
82 : Aménagement urbain	186,3	457,5	463,0	654,7	427,7	547,1	159,8	2 896,1
83 : Environnement	13,2	25,2	24,8	26,1	17,2	12,7	3,7	123,0
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	34,5	84,5	104,6	144,9	100,7	183,1	13,5	665,7
90 : Interventions économiques	8,3	25,3	47,9	74,4	49,9	101,7	4,2	311,6
91 : Foires et marchés	1,4	4,2	6,8	14,0	11,0	20,3	1,4	59,3
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	1,7	4,2	2,6	5,8	3,8	2,4	0,0	20,4
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	1,6	2,3	4,3	1,9	1,9	3,6	0,0	15,7
94 : Aides au commerce et aux services marchands	1,4	3,5	5,1	9,9	8,1	20,8	0,8	49,7
95 : Aides au tourisme	18,1	40,4	33,7	36,3	24,6	34,0	7,1	194,3
96 : Aides aux services publics	1,9	4,6	4,2	2,5	1,3	0,1	0,0	14,7
TOTAL GENERAL	2 303	5 368	6 127	9 770	5 923	7 116	3 561	40 169

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2002

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	187,0	379,7	283,0	432,8	241,7	428,2	38,9	1 991,1
01 : Opérations non ventilables	60,3	121,0	73,6	126,4	87,9	207,3	6,4	682,9
02 : Administration générale	126,5	258,5	208,6	304,5	153,5	220,6	32,5	1 304,7
03 : Justice	0,2	0,0	0,7	0,7	0,2	0,0	0,0	1,9
04 : Relations internationales	0,0	0,1	0,0	1,2	0,1	0,3	0,0	1,6
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	7,5	15,3	14,9	11,7	7,8	17,3	0,7	75,1
11 : Sécurité intérieure	7,1	14,2	14,4	11,0	6,9	16,2	0,3	70,2
12 : Hygiène et salubrité publique	0,4	1,1	0,5	0,7	0,9	1,0	0,4	5,0
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	85,6	181,9	170,3	256,6	170,5	215,5	86,8	1 167,3
20 : Services communs	6,2	7,9	14,9	19,5	21,1	7,6	2,0	79,2
21 : Enseignement du premier degré	68,1	144,1	126,0	208,7	121,7	175,2	67,2	910,9
22 : Enseignement du deuxième degré	1,2	1,2	1,5	0,8	0,2	3,3	3,8	12,1
23 : Enseignement supérieur	0,0	0,2	1,1	1,1	7,6	11,1	9,5	30,5
24 : Formation continue	0,1	0,1	0,4	0,4	0,0	3,8	0,0	4,8
25 : Services annexes de l'enseignement	10,1	28,5	26,4	26,1	19,9	14,5	4,2	129,8
FONCTION 3 : CULTURE	63,4	131,6	123,6	194,0	101,4	227,6	20,8	862,5
30 : Services communs	9,8	13,2	7,0	8,1	3,4	7,3	0,8	49,7
31 : Expression artistique	10,5	22,2	35,6	44,6	39,3	52,1	1,4	205,7
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	30,6	57,8	58,3	92,1	34,0	153,0	18,5	444,3
33 : Action culturelle	12,6	38,4	22,7	49,2	24,7	15,2	0,0	162,8
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	99,9	239,2	223,4	281,5	169,5	191,6	30,0	1 235,3
40 : Services communs	2,5	4,8	5,7	10,1	6,5	10,5	1,9	42,0
41 : Sports	81,3	195,3	181,4	231,2	139,2	151,4	25,6	1 005,4
42 : Jeunesse	16,1	39,1	36,3	40,2	23,9	29,7	2,5	187,9
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	4,2	14,7	16,4	22,9	9,8	13,7	0,7	82,4
51 : Santé	0,5	1,9	2,3	6,1	3,1	3,5	0,2	17,7
52 : Interventions sociales	3,6	12,8	14,1	16,8	6,7	10,2	0,5	64,7

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2002

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	12,7	36,6	26,0	41,8	19,7	28,9	14,9	180,7
60 : Services communs	0,3	1,8	0,4	1,4	0,1	0,6	0,0	4,6
61 : Services en faveur des personnes âgées	1,9	4,8	3,4	3,9	1,3	6,9	0,0	22,2
62 : Actions en faveur de la maternité	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,5
63 : Aides à la famille	0,0	5,9	0,3	0,7	0,7	1,1	0,0	8,7
64 : Crèches et garderies	10,5	24,1	21,9	35,8	17,2	20,3	14,9	144,7
FONCTION 7 : LOGEMENT	11,0	20,5	14,6	24,1	11,4	8,0	2,3	92,0
70 : Services communs	1,8	4,4	2,3	2,4	0,4	0,5	2,0	13,8
71 : Parc privé de la ville	6,1	13,5	9,9	15,8	2,5	7,0	0,0	54,9
72 : Aide au secteur locatif	3,0	2,4	1,6	5,9	8,6	0,6	0,3	22,2
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,1	0,3	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	325,4	658,8	579,3	785,7	448,8	540,6	372,3	3 710,9
81 : Services urbains	50,3	101,3	79,7	113,6	64,7	91,0	38,8	539,4
82 : Aménagement urbain	266,2	535,5	486,9	655,6	380,0	443,7	331,5	3 099,4
83 : Environnement	9,0	22,0	12,7	16,5	4,1	5,9	2,0	72,1
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	22,2	43,2	55,9	59,1	21,6	39,3	0,7	242,0
90 : Interventions économiques	6,4	21,1	36,9	27,0	8,3	18,3	0,1	118,1
91 : Foires et marchés	3,4	4,6	6,7	13,4	4,4	8,1	0,6	41,2
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	1,1	0,7	1,0	4,1	0,6	8,7	0,0	16,2
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	1,2	2,6	1,6	0,1	0,6	0,0	0,0	6,0
94 : Aides au commerce et aux services marchands	6,4	3,9	4,0	3,1	0,5	1,9	0,0	19,8
95 : Aides au tourisme	3,4	7,7	5,3	10,6	7,2	2,1	0,0	36,3
96 : Aides aux services publics	0,3	2,7	0,4	0,9	0,0	0,0	0,0	4,3
TOTAL GENERAL	819	1 722	1 508	2 110	1 202	1 711	568	9 639

Les comptes des communes par strate

(en millions d'euros)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002	2000	2001	2002
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 144	2 174	2 306	8 139	8 307	8 794	7 620	7 936	8 237
Achats et charges externes	648	633	669	2 321	2 298	2 504	2 001	2 001	2 142
Charges de personnel	596	619	683	2 910	3 063	3 319	3 269	3 434	3 655
Contingents et participations	391	378	380	989	948	914	568	535	500
Subventions versées	118	118	124	523	543	565	583	606	631
Charges financières	109	108	102	552	550	520	500	507	472
FONCTIONNEMENT	2 877	2 887	2 970	10 371	10 543	10 947	9 023	9 267	9 530
Ventes et prestations de services	243	215	211	604	597	625	482	491	517
Impôts locaux	865	880	900	4 161	4 107	4 112	4 008	3 797	3 688
Autres impôts et taxes	187	190	190	657	658	637	694	684	671
Dotations de l'Etat	775	791	818	2 297	2 327	2 405	1 641	1 648	1 692
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	735	720	666	2 277	2 288	2 178	1 584	1 552	1 521
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 794	2 008	2 143	5 908	6 363	6 284	4 215	4 523	4 310
Dépenses d'investissement direct	1 414	1 454	1 389	4 257	4 349	4 063	2 771	2 742	2 552
Remboursements d'emprunts	258	266	294	1 211	1 180	1 225	1 024	1 014	1 068
Charges à répartir	4	9	4	17	17	19	28	24	23
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 807	2 014	2 158	5 887	6 378	6 399	4 168	4 600	4 432
FCTVA	152	166	166	459	508	545	290	328	362
Subventions reçues	464	506	484	1 004	1 107	1 058	467	521	501
Emprunts et dettes assimilées	307	260	273	1 315	1 231	1 226	1 131	1 059	1 008
Excédents de fonctionnement capital.	646	694	639	2 130	2 244	2 092	1 329	1 417	1 289
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	1 867	1 861	1 840	9 093	9 143	9 145	8 396	8 441	8 381
FISCALITE									
VOTEES	926	942	964	4 302	4 235	4 253	3 976	3 789	3 684
Taxe sur le foncier bâti	249	259	271	1 291	1 364	1 461	1 281	1 347	1 460
Taxe sur le foncier non bâti	210	212	216	338	345	357	80	82	85
Taxe d'habitation	209	219	233	1 054	1 115	1 205	990	1 041	1 135
Taxe professionnelle	258	252	245	1 619	1 411	1 231	1 626	1 319	1 003

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Les comptes des communes par strate

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002	2000	2001	2002
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	16 087	16 584	16 885	6 160	6 224	6 291	11 177	13 419	11 318
Achats et charges externes	3 835	3 842	3 976	1 350	1 351	1 397	1 970	1 969	2 024
Charges de personnel	7 810	8 079	8 404	2 955	3 053	3 133	4 963	5 092	5 258
Contingents et participations	672	617	599	204	198	191	581	427	766
Subventions versées	1 553	1 553	1 564	735	736	724	2 039	1 969	1 774
Charges financières	868	890	817	337	340	303	476	462	395
FONCTIONNEMENT	18 004	18 349	18 762	6 749	6 794	6 930	12 504	14 768	12 603
Ventes et prestations de services	1 007	1 024	1 059	404	415	405	692	803	700
Impôts locaux	7 992	7 437	7 201	3 006	2 800	2 719	5 233	4 742	4 403
Autres impôts et taxes	1 251	1 197	1 159	523	501	477	1 480	1 284	1 152
Dotations de l'Etat	3 409	3 405	3 466	1 148	1 154	1 177	2 315	2 334	2 383
D'AUTOFINANCEMENT	2 354	2 265	2 352	805	797	873	1 823	1 863	1 679
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 211	7 689	7 256	3 018	2 941	2 972	5 936	8 103	5 277
Dépenses d'investissement direct	4 050	3 916	3 593	1 423	1 413	1 202	2 504	2 309	2 279
Remboursements d'emprunts	1 987	2 127	2 186	925	896	985	1 599	1 941	1 674
Charges à répartir	104	93	86	98	72	73	199	203	258
RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 173	7 708	7 484	2 964	2 972	2 922	5 826	7 969	5 397
FCTVA	402	436	498	135	139	166	213	221	255
Subventions reçues	675	704	682	238	224	209	444	412	381
Emprunts et dettes assimilées	2 041	2 144	2 037	919	969	900	1 312	1 515	1 638
Excédents de fonctionnement capital.	1 896	1 906	1 800	586	623	564	1 271	1 318	1 501
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	15 709	15 726	15 577	6 189	6 263	6 178	9 043	8 617	8 581
FISCALITE									
VOTEES	7 798	7 339	7 111	2 903	2 746	2 651	5 024	4 724	4 407
Taxe sur le foncier bâti	2 719	2 812	3 007	967	990	1 039	1 581	1 643	1 750
Taxe sur le foncier non bâti	49	50	53	10	10	10	8	8	9
Taxe d'habitation	2 085	2 185	2 355	742	773	822	1 425	1 491	1 596
Taxe professionnelle	2 946	2 292	1 697	1 184	973	780	2 010	1 582	1 053

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

(en pourcentage)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2000-1999	2001-2000	2002-2001	2000-1999	2001-2000	2002-2001	2000-1999	2001-2000	2002-2001
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2,0	1,4	6,1	0,8	2,1	5,9	0,7	4,2	3,8
Achats et charges externes	13,0	-2,3	5,6	8,0	-1,0	9,0	5,6	0,0	7,0
Charges de personnel	4,0	3,9	10,5	5,0	5,3	8,4	4,7	5,1	6,4
Contingents et participations	-15,8	-3,2	0,4	-20,9	-4,1	-3,6	-28,2	-5,8	-6,5
Subventions versées	1,4	0,0	4,5	4,8	3,9	4,1	4,8	3,8	4,2
Charges financières	-6,6	-1,2	-4,9	-7,6	-0,3	-5,4	-9,2	1,5	-7,0
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2,2	0,3	2,9	1,0	1,7	3,8	0,9	2,7	2,8
Ventes et prestations de services	-0,9	-11,2	-2,0	2,6	-1,1	4,5	4,6	2,0	5,1
Impôts locaux	1,4	1,8	2,2	-0,6	-1,3	0,1	-4,6	-5,3	-2,9
Autres impôts et taxes	14,4	1,4	0,1	8,9	0,1	-3,2	12,9	-1,4	-1,9
Dotations de l'Etat	-11,2	2,0	3,4	-12,1	1,3	3,4	-12,9	0,4	2,6
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3,2	-2,1	-7,5	2,2	0,5	-4,8	3,9	-2,0	-2,0
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8,2	11,9	6,8	8,3	7,7	-1,2	10,7	7,3	-4,7
Dépenses d'investissement direct	10,0	2,9	-4,5	11,9	2,1	-6,6	13,9	-1,0	-6,9
Remboursements d'emprunts	1,6	3,1	10,3	0,0	-2,6	3,8	1,2	-0,9	5,3
Charges à répartir	127,9	102,4	-50,2	10,3	-0,3	8,9	-38,5	-15,5	-4,1
RECETTES D'INVESTISSEMENT	6,5	11,5	7,1	6,0	8,4	0,3	10,5	10,4	-3,6
FCTVA	0,7	9,1	0,0	10,5	10,6	7,3	14,2	13,2	10,6
Subventions reçues	11,8	9,0	-4,4	11,1	10,3	-4,5	12,7	11,5	-3,7
Emprunts et dettes assimilées	9,2	-15,4	5,2	3,6	-6,4	-0,4	6,9	-6,3	-4,9
Excédents de fonctionnement capital.	4,0	7,4	-7,9	5,6	5,4	-6,8	5,8	6,6	-9,1
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	1,2	-0,4	-1,1	0,5	0,6	0,0	1,1	0,5	-0,7
FISCALITE									
VOTEES	1,7	1,8	2,3	-0,5	-1,6	0,4	-5,2	-4,7	-2,8
Taxe sur le foncier bâti	3,9	4,0	4,6	5,4	5,7	7,1	6,6	5,2	8,4
Taxe sur le foncier non bâti	0,6	0,8	2,0	1,5	2,0	3,4	2,6	2,4	4,8
Taxe d'habitation	4,6	4,9	6,1	5,8	5,7	8,1	6,5	5,1	9,0
Taxe professionnelle	-1,8	-2,3	-3,1	-8,5	-12,8	-12,8	-18,1	-18,9	-23,9

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculés à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

(en pourcentage)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2000-1999	2001-2000	2002-2001	2000-1999	2001-2000	2002-2001	2000-1999	2001-2000	2002-2001
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1,1	3,1	1,8	1,5	1,0	1,1	-0,8	20,1	-15,7
Achats et charges externes	5,4	0,2	3,5	4,9	0,1	3,4	5,2	-0,1	2,8
Charges de personnel	3,3	3,4	4,0	2,9	3,3	2,6	2,8	2,6	3,3
Contingents et participations	-35,5	-8,2	-3,0	-40,0	-3,2	-3,6	-37,0	-26,6	79,7
Subventions versées	5,3	0,0	0,7	2,7	0,2	-1,6	2,8	-3,4	-9,9
Charges financières	-11,7	2,5	-8,2	-1,7	1,0	-11,0	-8,4	-3,0	-14,5
FONCTIONNEMENT	0,6	1,9	2,2	1,2	0,7	2,0	-0,5	18,1	-14,7
Ventes et prestations de services	4,0	1,7	3,4	1,0	2,7	-2,3	1,1	16,1	-12,8
Impôts locaux	-7,3	-6,9	-3,2	-7,6	-6,8	-2,9	-5,0	-9,4	-7,1
Autres impôts et taxes	5,8	-4,4	-3,1	2,0	-4,2	-4,8	5,1	-13,3	-10,3
Dotations de l'Etat	-9,8	-0,1	1,8	-10,5	0,5	2,0	-10,2	0,8	2,1
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-0,3	-3,8	3,9	-1,3	-1,0	9,6	4,2	2,2	-9,9
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10,4	6,6	-5,6	19,1	-2,5	1,0	19,4	36,5	-34,9
Dépenses d'investissement direct	21,0	-3,3	-8,2	17,0	-0,7	-14,9	27,3	-7,8	-1,3
Remboursements d'emprunts	-0,9	7,1	2,8	22,0	-3,1	9,9	-0,6	21,4	-13,7
Charges à répartir	-41,2	-10,5	-7,1	-21,8	-27,2	2,4	-18,3	2,0	26,8
RECETTES D'INVESTISSEMENT	10,6	7,5	-2,9	18,7	0,3	-1,7	17,1	36,8	-32,3
FCTVA	16,6	8,3	14,4	18,0	3,3	19,4	4,6	3,5	15,4
Subventions reçues	26,3	4,2	-3,1	11,0	-5,7	-7,1	25,5	-7,2	-7,6
Emprunts et dettes assimilées	4,3	5,1	-5,0	19,7	5,5	-7,2	-0,1	15,4	8,1
Excédents de fonctionnement capital.	6,7	0,5	-5,5	5,5	6,3	-9,4	12,7	3,6	13,9
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	0,8	0,1	-0,9	0,3	1,2	-1,4	-2,9	-4,7	-0,4
FISCALITE									
VOTEES	-7,6	-5,9	-3,1	-8,7	-5,4	-3,4	-5,5	-6,0	-6,7
Taxe sur le foncier bâti	5,1	3,4	6,9	4,5	2,4	4,9	3,4	3,9	6,5
Taxe sur le foncier non bâti	1,9	2,7	4,7	1,5	1,1	2,4	1,4	-0,3	3,1
Taxe d'habitation	5,2	4,8	7,7	5,2	4,1	6,3	3,5	4,7	7,0
Taxe professionnelle	-22,9	-22,2	-25,9	-23,1	-17,8	-19,8	-16,4	-21,3	-33,5

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculés à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Les communes en comptabilité nationale

1) De la dette à la dette publique au sens de Maastricht :

La dette notifiée à la commission européenne dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance ("dette Maastricht") est la dette du secteur des Administrations publiques au sens de la comptabilité nationale.

Elle est calculée brute, en valeur nominale, consolidée des créances et dettes entre administrations.

Elle exclut les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales ainsi que les intérêts courus.

Elle comprend les engagements en crédit bail.

(en millions d'euros)

	1999	2000	Variation 00/99 (en %)	2001	Variation 01/00 (en %)	2002	Variation 02/01 (en %)
DETTE BRUTE CONSOLIDÉE							
Emprunts obligataires	650	624	-4,0	507	-18,8	478	-5,7
Autres dettes à moyen et long terme	50 287	50 320	0,1	50 170	-0,3	49 836	-0,7
Crédits et lignes de trésorerie	399	494	23,8	667	35,0	635	-4,8
Opérations pour le compte de tiers (partie)	846	915	25,4	1 023	11,8	1 117	9,2
Dette vis à vis des administrations publiques	-1 032	-891	13,7	-1 065	-19,5	-458	57,0
TOTAL	51 150	51 462	0,6	51 302	-0,3	51 608	0,6

2) Des impôts locaux aux prélèvements obligatoires

Les impôts directs locaux en comptabilité nationale correspondent aux quatre taxes principales perçues par les collectivités publiques.

Ils comprennent les frais d'assiette et les frais de dégrèvements et d'admissions en non-valeur.

Par contre, les dégrèvements et admissions en non-valeur nets des frais ainsi que les compensations et exonérations de l'Etat sont traités en transferts de recettes fiscales (D733).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, impôt au sens de la comptabilité publique, est, en comptabilité nationale, une prestation de services.

(en millions d'euros)

Exercice 2002	Comptabilité publique						Comptabilité nationale			
	Impôts locaux (1)	dont dégrèvements et non-valeurs	Frais d'assiette (2)	Cotisation de péréq. et autres (3)	Compensations (4)	TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)	Impôts sur la production n D292	Impôts sur le revenu D59	Transferts de recettes fiscales D733	TOTAL IMPOTS SEC95
Taxe professionnelle	6 555	1 911	298	596	1 663	9 112	5 205		3 311	8 516
Taxe sur le foncier bâti	8 618	261	409		302	9 329	9 736		189	9 925
Taxe sur le foncier non bâti	741	45	33		1	775	758		17	775
Taxe d'habitation	7 492	1 729	330		738	8 560		6 191	2 369	8 560
TOTAL	23 406	3 946	1 070	596	2 704	27 776	15 699	6 191	5 886	27 776

Les communes en comptabilité nationale

3) Les dépenses par fonction

La nomenclature fonctionnelle utilisée est la Nomenclature Fonctionnelle des Administrations, référence pour l'ensemble des administrations

(en millions d'euros)

	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Exercice 2000						
Rémunérations	885	679	443	593	20 969	23 569
Impôts	14	19	6	21	577	637
Revenus de la propriété	6	10	1	19	2 781	2 817
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	957	2 419	1 662	1 144	3 697	9 879
Aides à l'investissement	45	24	6	350	244	669
Prestations en espèces et en nature	13	1	25	0	2	41
Consommations intermédiaires	1 074	1 208	178	3 860	7 746	14 066
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	2 033	2 630	242	5 587	4 323	14 815

(en millions d'euros)

	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Exercice 2001						
Rémunérations	938	729	471	632	22 421	25 191
Impôts	5	13	2	15	422	457
Revenus de la propriété	6	10	1	19	2 892	2 928
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	1 028	2 578	1 773	1 168	3 832	10 379
Aides à l'investissement	44	23	6	317	232	622
Prestations en espèces et en nature	19	1	37	0	3	60
Consommations intermédiaires	1 068	1 209	188	3 416	8 062	13 943
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	2 143	2 738	246	5 499	4 026	14 652

(en millions d'euros)

	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Exercice 2002						
Rémunérations	976	753	483	664	22 892	25 768
Impôts	5	13	2	15	435	470
Revenus de la propriété	6	9	1	19	2 565	2 600
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	1 022	2 512	1 825	1 196	3 680	10 235
Aides à l'investissement	40	21	6	305	223	595
Prestations en espèces et en nature	12	1	25	0	2	40
Consommations intermédiaires	1 019	1 148	179	3 265	8 737	14 348
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	1 878	2 402	225	5 175	3 840	13 520